

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

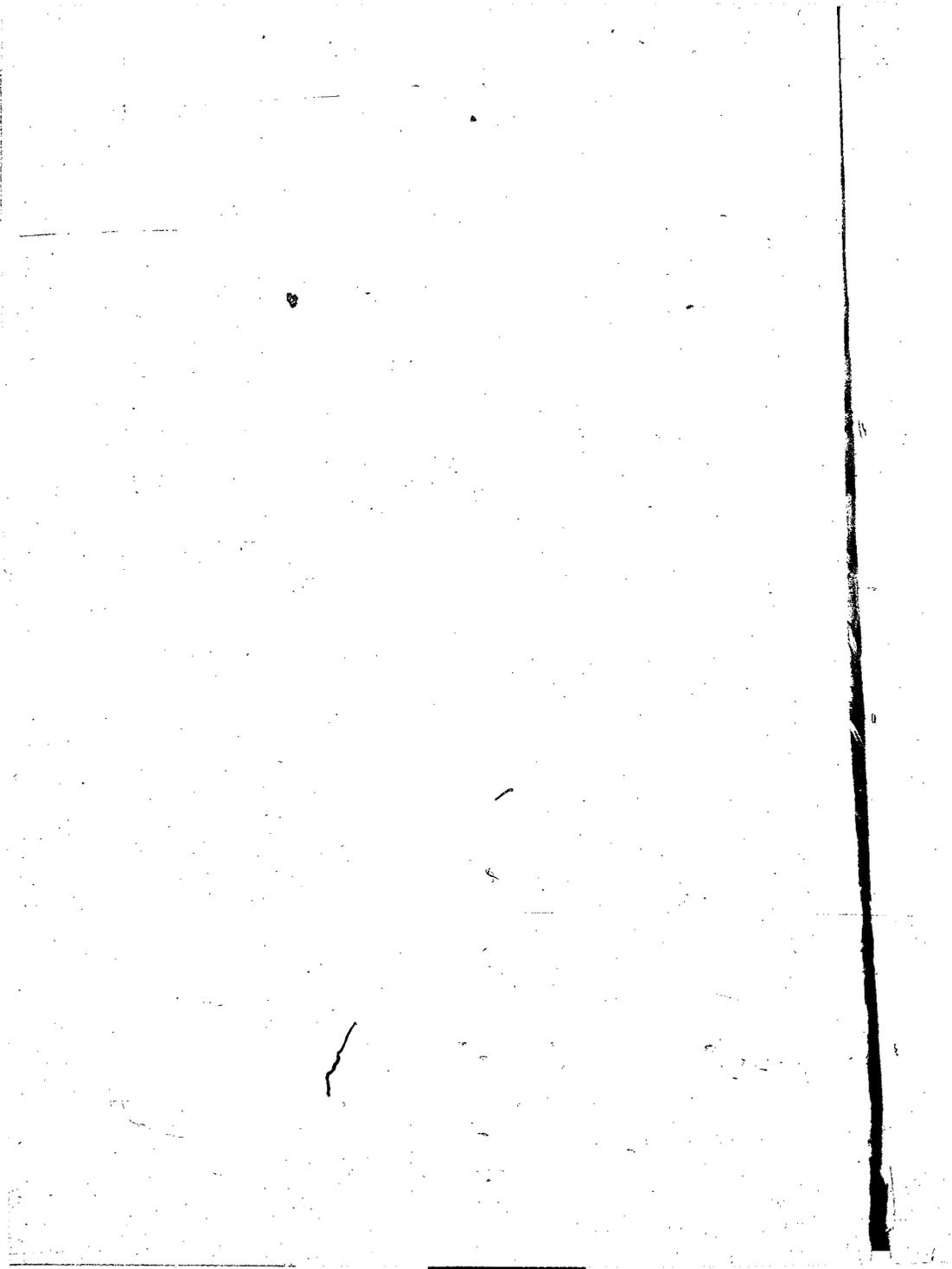
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Oscar N...

CEREMONIES FUNEBRES

DANS

LES EGLISES CATHÉDRALES DU BAS-CANADA,

EN L'HONNEUR

Des glorieux Défenseurs du St. Siège tombés en résistant
à l'invasion Piémontaise,

EN SEPTEMBRE 1860,

AVEC LES DISCOURS PRONONCÉS,

à cette occasion,

PAR

M. LOUIS LAFLECHE, V.-G.,

SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE NICOLET,

ET PAR

M. ISAAC DESAULNIERS, PIRE.,

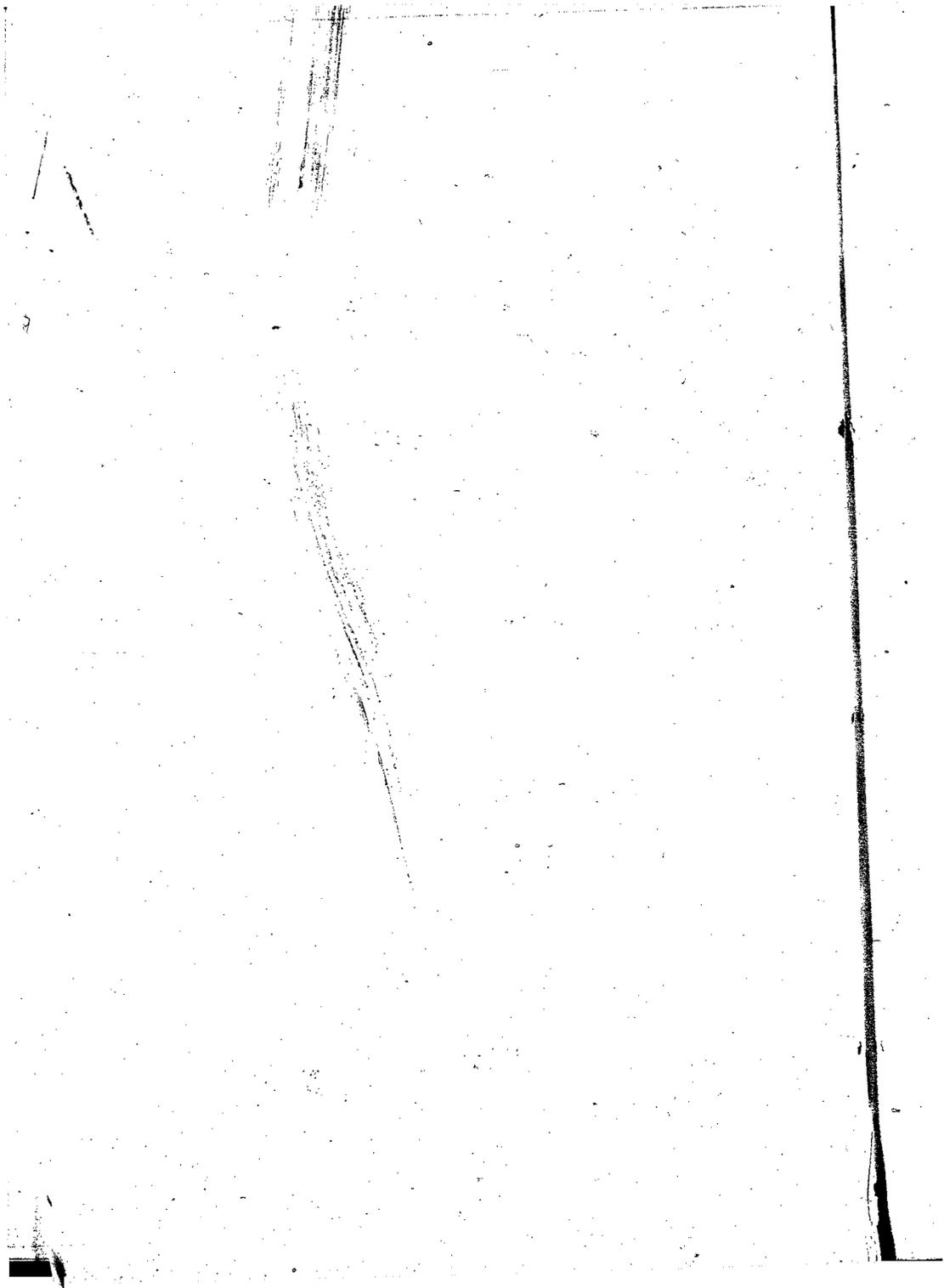
MEMBRE DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE
AU MEME COLLEGE ET ANCIEN SUPERIEUR.



TROIS-RIVIÈRES.

CALLIXTE LEVASSEUR, TYPOGRAPHE.

1861.



AVERTISSEMENT.

Le présent pamphlet fut mis sous presse à l'époque même des démonstrations qui en font le sujet, mais des circonstances imprévues en sont venues arrêter la publication. Malgré nos désirs, nous n'avons pu en continuer l'impression que tout dernièrement. Nous savons que ce petit ouvrage vient un peu tard, et qu'il eut été mieux goûté, en son temps ; cependant, nous espérons encore qu'il ne sera pas reçu avec indifférence.

Il renferme le compte-rendu des *Cérémonies Funèbres* qui ont eu lieu dans les principales Eglises du Bas-Canada, en l'honneur des soldats pontificaux tombés en défendant le St. Siège et nos droits : il sera un souvenir de la foi et de la piété des fidèles de ce pays, un témoignage de notre reconnaissance envers ces braves, et de notre attachement pour le Vicaire de J.-C.

Il renferme aussi les *Discours* de deux d'entre nos hommes éminents, deux Supérieurs de nos grandes maisons d'éducation : à ce titre, il sera une collection précieuse que beaucoup de personnes aimeront sans doute à conserver.

Ces discours n'ont pas encore été publiés en entier. Il n'en est paru que des fragments qui faisaient désirer le reste. Nous n'avons pas à parler, ici, du mérite des deux orateurs, qui sont déjà connus. Nous nous bornerons à faire remarquer que leurs discours, dans le grand cercle qu'ils embrassent se complétant en quelque sorte l'un l'autre, forment une belle dissertation sur les derniers événements à travers lesquels l'Eglise vient de passer. L'un s'attache principalement aux faits, l'autre d'avantage aux principes ; cela forme un tout qu'il est agréable et intéressant d'examiner.

Comme les deux orateurs, avec la clarté et la précision qui les caractérise, ont su mettre leurs idées à la portée de tout le monde, nous pensons que ces discours ne sont pas peu-propres à répandre, aux yeux de ceux qui n'ont pas fait une étude spéciale des événements du jour, les lumières qu'ils désirent sur les affaires d'Italie, et sur la question du pouvoir temporel du St. Siège. Aussi, le désir de faire connaître d'avantage, par le moyen de ces discours, la sainteté de la cause du Vicaire de J.-C., la malice et la fourberie de ses ennemis, à la veille peut-être d'une nouvelle catastrophe, a-t-il été un des principaux motifs qui nous a fait continuer une publication déjà trop retardée.

Nous désirions mettre aussi dans ce même pamphlet, pour compléter l'ouvrage, le discours prononcé par M. Ant. Racine, dans la Cathédrale de Québec ; mais la propriété en étant réservée, nous avons été obligé d'y renoncer. Ceux qui voudront se procurer les trois discours pourront s'adresser, pour celui de M. A. Racine, à M. J. T. Brousseau, de Québec, qui en est le propriétaire.

Nous avons mis, à la suite des discours, une lettre de l'un des volontaires de Castelfidardo. C'est le témoignage d'un seul pour tous les autres. On y voit quels motifs portèrent ces jeunes héros à la défense du St. Siège, et les soutinrent si nobles, ent jusqu'à la consommation de leur sacrifice. Cette lettre est remplie des plus beaux sentiments : on en admire d'avantage la grandeur et la force, quand on se rappelle que celui qui les exprima leur a donné le témoignage du sang.

Nous ne terminerons point sans faire observer une belle coïncidence qui montre quelle est, dans l'Eglise Catholique, l'unité de pensées et de sentiments entre le Chef et les membres, et comme l'esprit qui anime cette admirable société sait donner, dans des lieux divers, les mêmes inspirations. Le 17 Décembre 1860, le Souverain Pontife prononçait, à Rome, une remarquable allocution, dans laquelle se plaignant de l'aveuglement et de l'ingratitude des hommes, sa Sainteté rappelait les innombrables bienfaits de l'Eglise envers le genre humain, et référant à l'enseignement du passé, Elle disait : *L'histoire est là, qu'on Pouvre.* Or ce jour là même, M. le Grand Vicaire L. Lafèche ouvrait l'histoire au milieu de nous, et y lisait ces pages si bien choisies que l'on verra dans son discours ; et à peu-près dans le même temps, M. Isaac Desaulniers, appliquant plus spécialement les principes à l'histoire, en tirait ces conclusions justes et évidentes qui portent la conviction dans tous les esprits.



CEREMONIE FUNEBRE

En l'honneur des Soldats Pontificaux,

A LA CATHEDRALE DES TROIS-RIVIERES,

Le 17 Décembre 1860.

LUNDI, le 17 Décembre, eut lieu à la Cathédrale des Trois-Rivières, sur les six heures du soir, une cérémonie funèbre en l'honneur des glorieux défenseurs du St. Siège, morts dans les derniers combats. L'Eglise avait revêtu ses habits de deuil. Des tentures noires, artistement distribuées dans la nef et le sanctuaire, en rendaient l'aspect singulièrement sombre et saisissant. Les autels couverts de grandes draperies, la chaire voilée d'un crêpe, les colonnes de l'édifice ceintes de larges banderoles noires jusqu'à leur sommet, tout annonçait la douleur. En face de la chaire, un magnifique catafalque, brillamment illuminé, s'élevait en pyramide, surmonté d'une croix. Dans ce funèbre appareil se peignait visiblement une affliction profonde. En effet, l'Eglise allait pleurer, non sur des défunts ordinaires, mais sur des héros, et des héros tombés pour sa défense. Une foule compacte se pressait dans les murs de la Cathédrale. Toute la ville était présente.

La cérémonie s'ouvrit par des airs lugubres. Puis les plaintifs gémissements du *Dies iræ* se firent entendre. Le prédicateur parut. M. Louis Laffèche, V. G., Supérieur du Séminaire de Nicolet, vénérable missionnaire qui porte avec lui les marques de son apostolat, allait nous parler des combats et des triomphes de l'Eglise, ainsi que de la gloire et du bonheur de ceux qui se sacrifient pour elle. Son discours dura

une heure et demie. Il est difficile de dire quelle impression il fit sur son auditoire. On était suspendu à ses lèvres. La précision, l'énergie du langage le disputait à la justesse des idées, à la force du raisonnement. Il était si clair que les moins instruits des évènements et des questions du jour le comprenaient sans peine, si vrai et si élevé dans ses appréciations et ses réflexions que les hommes éclairés le suivaient avec admiration. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier textuellement ce discours, qui malheureusement n'a pas été écrit. Il serait de ceux que l'on conserve avec soin. Nous en ferons néanmoins un compte-rendu aussi exact que possible. Par là, nous ne prétendons pas en donner une idée parfaite. Le discours sera nécessairement dépouillé de l'élégance et du mouvement de la forme oratoire, et de beaucoup d'autres richesses ; mais nous espérons en conserver toutes les idées principales, et employer très-souvent, en les exposant, les paroles mêmes de l'orateur. Des notes assez étendues nous donnent cet avantage.

Après le discours, Sa Grandeur, Monseigneur des Trois-Rivières, chanta solennellement l'absoute. L'assistance était visiblement émue. Chacun paraissait s'estimer heureux d'offrir, en union avec l'Eglise, de ferventes prières pour les braves défenseurs du St.-Siège, seul témoignage de reconnaissance qui puisse maintenant leur être utile. La cérémonie terminée, la foule s'écoula lentement, aux derniers accents d'une musique en parfaite harmonie avec la circonstance.

COMPTE - RENDU

DU

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

MR. LOUIS LAFLECHE, VICAIRE-GENERAL,

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE NICOLET,

A LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES,

Le 17 Décembre 1860.

*Quare fremuerunt Gentes, et populi meditati sunt inania ?
Pourquoi les Nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils
formé des complots absurdes. Ps. II. v. 1.*

Le prophète royal voyait par avance les complots insensés des méchants, et l'ensemble de leurs projets impies pour détronner Dieu dans la personne de Jésus Christ. Il voyait les nations se liguier entr'elles, leurs chefs se donner la main et s'encourager pour combattre contre le Seigneur et contre son Christ. Il les entendait dire : "*Brisons ces liens, et jetons loin de nous ce joug qu'ils veulent nous imposer.*" C'était dans le

plus profond étonnement, qu'il contemplant ce spectacle déroulé à ses yeux par l'Esprit prophétique. Il attendait ce qui adviendrait de cette audace inroyable. Mais voici que tout-à-coup il s'écrie : *“ Celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, et le Seigneur en fera un objet de dérision. Alors il leur parlera dans sa colère, et les remplira de trouble dans sa fureur. Car le Seigneur a dit à son Christ : Tu es mon fils, je te donnerai en héritage les Nations, et les limites de ton royaume s'étendront aux extrémités de la terre. Tu les gouverneras avec un sceptre de fer, et tu les briseras comme un vase d'argile.”*

C'est ainsi que le St. Roi David décrivait, il y a 3,000 ans, les combats de l'Eglise de J.-C. dans tous les temps, et qu'il annonçait ses victoires. Dans les jours sombres et mauvais où cette Sainte Eglise est assaillie de violentes tempêtes, il faut se rappeler et méditer ces consolantes prophéties, ces prophéties dont nos pères ont vu, plus d'une fois, l'accomplissement. Que l'Eglise ait des ennemis nombreux à rencontrer, et des combats violents à soutenir sur la terre, il n'y a en cela rien de surprenant ; c'est son état normal. C'est pour cela qu'on l'appelle ici bas *Eglise militante*, c'est-à-dire qui combat. Mais quand le nombre, l'audace et l'hypocrisie de ses ennemis s'élèvent au point où on les voit aujourd'hui, ce qui n'arrive qu'à de rares intervalles, on doit comprendre que nous en sommes à une de ces époques où la main du Seigneur est prête à s'appesantir sur la tête de ses ennemis, et à les briser comme un vase d'argile. Car c'est ainsi que le Seigneur agit toutes les fois qu'il a une leçon à donner aux rois et aux juges de la terre : *Et nunc reges intelligite : erudimini qui judicatis terram.*

Il ne serait pas inutile de jeter un coup d'œil rapide, sur les combats les plus remarquables que l'Eglise a soutenus, pendant sa longue carrière. Cette vue d'ensemble nous donnera une explication plus facile de l'époque que nous traversons, et une plus ferme confiance dans le résultat de la lutte. En regardant, à d'autres âges, l'Eglise, aux prises avec l'iniquité puissante, sortir de la bataille avec la palme de la victoire, et se reposer dans la paix le lendemain de l'orage, nous sentirons notre foi s'affermir, notre espérance se ranimer. Les ennemis de notre Dieu ne nous effraieront pas. Nous toucherons, comme du doigt, l'accomplissement des promesses

divines. Nous verrons comment le Seigneur a gardé à l'Eglise, son épouse, la fidélité de sa parole, depuis 18 siècles; comment, quand la terre était abreuvée du sang de ses défenseurs et que tout paraissait désespéré, il se chargeait lui-même de la défaite et de l'humiliation de ses ennemis.

Cet entretien se divisera en trois parties principales: la première sera un coup d'œil sur l'histoire du passé; la seconde, une exposition abrégée des évènements présents; dans la troisième on fera voir ce qu'un Catholique doit penser du pouvoir temporel du St. Siège, question autour de laquelle roulent les évènements du jour.

PREMIÈRE PARTIE.

Le premier combat, le plus long et le plus sanglant que l'Eglise ait eu à soutenir est celui qui s'est livré autour de son berceau. Il s'agissait dans ce combat d'établir l'unité de Dieu, en renversant l'erreur monstrueuse de l'idolâtrie. Le lieu où se voyait le fort de la bataille était le même qu'aujourd'hui, Rome où s'était concentrée, l'idolâtrie de toute la terre. Les chefs des combattants étaient, d'un côté, les puissants Empereurs romains, alors maîtres du monde; de l'autre, un pauvre pêcheur de Galilée, appelé Pierre, mais que J. C. avait constitué Chef de son Eglise. La lutte fut terrible; si terrible, que l'histoire ne nous a rien conservé de semblable. Le sang chrétien fut versé à grands flots pendant trois cents ans. Trente Papes subirent le martyre, et trois millions de fidèles perdirent la vie. Le fer, le feu, tous les éléments et jusqu'aux bêtes féroces prirent part à la bataille. L'opprimé fut chassé du séjour des vivants, et forcé de chercher un asile parmi les morts. L'Eglise vivait dans les catacombes. Après ces trois siècles d'une guerre à faire horreur, le peuple de Rome payenne fut à bout de carnage. Les Empereurs, ivres de sang, s'aperçurent enfin que Tertullien leur avait dit la vérité, quand il déclarait que le sang des Martyrs était une semence de chrétiens. Ils s'avouèrent vaincus. Constantin le Grand fit sortir le Pape des catacombes, se prosterna à

ses pieds, lui demanda l'onde régénératrice du baptême. Alors la Religion monta sur le trône, la croix domina le diadème. Les idoles furent renversées, et l'enfer fut profondément humilié. Tel est l'éclatant triomphe que l'Eglise remporta dans sa lutte pour renverser l'idolâtrie, et rétablir le dogme de l'unité de Dieu.

Vaincu sur ce point, l'ennemi de Dieu et des hommes ne se décourage pas. A peine laisse-t-il à l'Eglise le temps de respirer. Il n'a rien gagné contre le Seigneur, il va maintenant s'attaquer à son Christ, en niant sa divinité. Il n'a pu empêcher les hommes de reconnaître le Dieu suprême, Créateur de toutes choses, il les poussera à rejeter leur Rédempteur.

Dans ce dessein, il suscite trois hérésiarques puissants en paroles et en hypocrisie, Arius, Nestorius et Eutichès qui, sous des formes diverses, attaquent également la divinité de N. S. J.-C. Ici la scène change de lieu. Ce n'est plus à Rome que l'enfer dirige ses coups; mais en Orient, surtout dans l'Egypte et la Grèce où florissaient les écoles des philosophes grecs. Remarquez l'habileté de cette tactique. Satan, ayant cru écraser l'Eglise par la force brutale, avait jeté sur elle le peuple Romain qui n'avait pas de maître, et ne reconnaissait d'autre droit que celui de la force. Détrompé par l'issue du combat, il court dans le champ des *idées*. Il saisit l'arme du raisonnement; et voilà qu'il lance contre l'Eglise le peuple raisonneur par excellence, le peuple Grec. L'attaque se fait sur plusieurs points; mais les trois hérésiarques marchent en tête. Arius dit: "Jésus n'est pas Dieu"; Nestorius: "La Vierge Marie n'est pas Mère de Dieu", et Eutichès, confondant en J.-C. les deux natures, dit: "Il n'est ni Dieu, ni homme, mais un mélange des deux." L'attaque a lieu sur le terrain du raisonnement: c'est là que Dieu prépare la défense. Aussitôt, on voit surgir des défenseurs de la vérité non moins admirables que les Martyrs, des Docteurs immortels, en un mot, les Sts. Pères. Leurs écrits dissipent les ténèbres de ces erreurs pernicieuses. L'Eglise, dans ses conciles, foudroie, anathématise les hérésies et retranche de son sein les fauteurs obstinés. Mais les chefs exaspérés de la condamnation en appellent à la violence. Des Empereurs aveuglés leur prêtant la main, on essaie encore de trancher la question avec l'épée. Les plus saints Evêques sont

emprisonnés, exilés, mis à mort. Comme aujourd'hui, trait frappant de ressemblance, on les accuse de troubler la paix de l'Eglise, et de travailler contre ses intérêts. Le troupeau n'est pas épargné. Le sang coule de nouveau, mais c'est toujours pour féconder la terre. Car de toutes ces persécutions l'Eglise sort plus forte, et la vérité Catholique plus brillante que jamais. La divinité de J.-C. est solennellement reconnue, et Satan une seconde fois confondu.

Mais arrêtons nous, un instant, à considérer la vengeance que Dieu a tiré des deux peuples qui ont combattu contre lui et contre son Christ. Le premier l'avait attaqué par la force brutale, le Seigneur déchaîne contre lui la force brutale. Il ouvre les barrières du Nord. Une foule de nations, presque inconnues, se précipitent comme un torrent sur l'empire Romain. Les chefs se sentent poussés par une force invisible. Ils portent partout la dévastation et la mort. Ainsi ces guerriers farouches exécutent la sentence portée contre le peuple persécuteur encore tout fumant du sang des Martyrs. Ce peuple avait voulu exterminer le nom chrétien; il disparaît lui-même de la surface de la terre. En vain cherche-t-on aujourd'hui un descendant de cette nation fameuse : *Et tanquam vas figuli confringes eos*. Le Seigneur l'a brisée comme un vase d'argile.

Le peuple Grec, en déclarant la guerre à la divinité de Jésus-Christ, s'était servi des armes de la mauvaise foi et du sophisme. Dieu lui envoie le Turc armé de ce terrible argument : " Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. Crois ou meurs. " Sous le joug abrutissant de la barbarie musulmane, cette nation Grecque si fière de sa civilisation et de sa science expie pendant des siècles le crime de son orgueil et de sa révolte contre l'oint du Seigneur. Elle avait voulu réduire l'Eglise en esclavage: elle est elle-même condamnée à ce triste état : *Reges eos in virgâ ferred*. Dieu l'a gouvernée avec une verge de fer.

Or les hordes cruelles de Mahomet, dont le Seigneur se servit comme de verges pour châtier l'Orient, n'avaient pas principalement pour but d'exécuter cette œuvre. Elles marchaient à une autre entreprise vers laquelle les poussait l'esprit du mal.

L'Eglise, sortie victorieuse des deux grandes luttes dont nous venons de parler, s'occupait alors à adoucir et à civiliser, peu à

peu, les terribles enfants du Nord, destructeurs de l'empire Romain. Satan allait voir l'accomplissement d'une prophétie qui devait le tourmenter étrangement. Dieu avait dit à son Christ : "*Postula à me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam. Demandez, et je vous donnerai les Nations en héritage.*" Furieux de n'avoir pu vaincre ni le Seigneur, ni son Christ, l'esprit infernal conçoit l'espoir de ravir au Sauveur son héritage. Il gagne les déserts de l'Arabie : il souffle au cœur d'un homme tristement fameux l'ambition, et la haine du nom Chrétien, en lui mettant à la main le redoutable cimenterre. Et Mahomet s'élançe contre l'Eglise, à la tête de ses Arabes et de ses Sarrasins. Autre combat, mais d'un genre différent. Ici, l'Eglise n'a plus, comme autrefois, à lutter par le martyre pour échapper à l'oppression et sortir de l'esclavage. Elle est libre : même elle règne. Il lui faut combattre régulièrement pour sa propre existence et le salut de sa famille, contre un peuple agresseur. Des guerriers viendront à son secours. En effet, les Barbares du Nord que sa douce influence avait changés en fils soumis et obéissants sont maintenant sous sa main et à son service. Leur valeur est connue et redoutée. Avec leur aide, elle refoule en Afrique et en Asie la dégradation et le fanatisme musulmans ; et la civilisation actuelle de l'Europe est créée. Une nouvelle ère commence pour la terre, et comme une nouvelle humanité se forme sur les débris du vieux monde payen. Les nations Européennes d'aujourd'hui apparaissent, la nation Française, d'où sont sortis nos pères, étant au premier rang. L'Eglise, penchée sur leur berceau, leur donne l'aliment substantiel de la foi chrétienne et le divin breuvage de la charité. Ces nations grandissent. Bientôt notre Sainte Mère contemple en elles les plus vigoureux enfants de sa grande famille, la plus belle portion de son héritage : *Dabo tibi gentes*. Ici encore, le démon a échoué dans son infernal projet. Il n'a pu ravir l'héritage du Christ. La mission de Mahomet s'est réduite à châtier les églises infidèles. L'Eglise Catholique a remporté la victoire. Les peuples de l'Europe sont restés dans ses bras.

Quant à l'empire de Mahomet, il n'a pas encore reçu tout son châtiment. Cependant, *cette vieille machine se détraque* ; et si, naguère, les souverains de l'Occident ne l'avait, pour un instant, raffermie sur ses bases, elle aurait bientôt instruit le monde par l'éroulement de ses débris.

Mais l'ennemi du genre humain, dont la malice égale l'orgueil, ne peut tenir en repos. Loin de s'avouer vaincu, il se dit : " J'entrerai dans cet héritage que je n'ai pu ravir au Christ du Seigneur, et je diviserai le royaume admirable qu'il s'est formé sur la terre. L'unité de l'Eglise périra. Il faudra bien que ce royaume lui-même périsse, puisque le Christ a déclaré de sa propre bouche : *Que tout royaume divisé contre lui-même ne pourra subsister.*"

Voilà donc l'ennemi en quête de nouveaux chefs pour un combat nouveau. Rôdant par le monde, il trouve entrée dans le cœur d'un moine orgueilleux : ce moine était d'Allemagne. En Angleterre, il monte sur le trône, où il rencontre un tyran dissolu. En France, il ne trouve selon ses goûts qu'un repris de justice, que la perversité de son esprit et de son cœur lui recommandait. Luther, Henri VIII, Calvin, voilà les trois hommes qu'il charge de ravager l'héritage du Seigneur, de déchirer le sein de l'Eglise. Tous trois s'adressent aux plus terribles passions de l'humanité, l'orgueil, la concupiscence et l'intérêt. Luther, le premier, jette, en pâture à l'orgueil de l'esprit humain, l'interprétation privée de la parole de Dieu. Et voilà la raison de chaque homme érigée en tribunal suprême, pour décider de toutes les questions religieuses et sociales. L'intérêt est excité par l'appât du pillage. Les biens de l'Eglise sont offerts, par lambeaux, à l'appétit vorace des réformés. A la concupiscence on accorde, pour les ecclésiastiques, l'abolition du célibat; pour les laïques, la dissolution du mariage par le divorce, et pour, tous la suppression des œuvres de pénitence. C'est ainsi que ces réformateurs célèbres posent les principes dont nous voyons aujourd'hui les épouvantables conséquences, et qui devraient amener infailliblement, si Dieu n'avait pitié de nous, la destruction complète de la famille, de la propriété et de la religion.

Presque la moitié de l'Allemagne, entraînée par Luther, se sépare de l'Eglise, conservant, pour un temps, une apparence de christianisme qui ne tarde pas à finir par l'infidélité complète et même par l'athéisme.

L'Angleterre, une des premières nations de l'Europe par sa puissance et sa foi, est détachée de la grande Unité Catholique. Henri VIII veut être le souverain de l'âme comme du corps de

ses sujets. Depuis, la terre qui avait mérité d'être appelée *l'île des Saints*, est devenue la terre classique du protestantisme, le refuge de toutes les sectes, et le boulevard de tous les ennemis du Catholicisme.

Dans son attaque contre la fille aînée de l'Eglise, Calvin faillit. Mais Lucifer lui donne, pour successeurs, une légion de sophistes d'une impiété étonnante. Ces nouveaux enfants de ténèbres, s'affublant du beau nom de philosophes, répandent partout des doctrines empoisonnées. La révolution française les suit de près avec toutes ses horreurs. Quand, dans ce beau pays de la France, boulevard de la chrétienté, le trône et l'autel sont renversés, les hommes de bien égorgés, les prêtres massacrés et dispersés, la vraie barbarie réinstallée, quand le St.-Père, Vicaire de J.-C., est arraché à ses Etats, trainé à Valence et qu'il y meurt prisonnier, et tout paraît désespéré, l'enfer se croit enfin vainqueur. Tous ses amis battent des mains, aux quatre vents. Ils croient en avoir fini avec l'Eglise du Christ. Les insensés ! ils ne voient pas que c'est l'heure du châtement. Du milieu des soldats surgit un homme, doué d'un grand génie militaire, à qui il est donné d'exécuter les justices de Dieu. D'un bras vigoureux, ce capitaine saisit l'autorité. Il balaie tout d'abord la tourbe de l'impiété révolutionnaire. D'une main il relève les autels, de l'autre il assied l'autorité sur le trône. Puis promenant dans l'Europe épouvantée ses armées terribles, il inflige aux nations les châtimens qu'elles méritent. Il leur fait expier le crime de la rébellion contre l'Eglise dans l'humiliation, le sang et les ruines. Ce n'est qu'en sacrifiant plusieurs millions de ses enfants que cette Europe, en grande partie coupable d'apostasie, peut trouver quelques moments de repos. Le Seigneur l'a littéralement frappée de la *verge de fer* : *Reges eos in virga ferrea*. Encore, l'heure des dernières rétributions n'est-elle pas arrivée, pour certains peuples que nous nous abstenons de nommer,

Cependant l'homme plus fort que toute l'Europe a succombé devant une passion. Lorsqu'il foulait l'ennemi à ses pieds, il a oublié de rendre gloire à Dieu. L'ambition lui a tourné la tête. Les grands royaumes des puissants de la terre ne lui suffisent plus : il porte une main sacrilège sur les petits domaines de l'Eglise. Il enlève le Pape, il chasse, il emprisonne les Car-

dinaux. Il veut faire de son fils un Roi, là où le Seigneur ne permet plus que la royauté de son Apôtre. L'anathème est fulminé. Il retentit à son oreille, sans changer son cœur. Même son orgueil s'en irrite, et il ose s'écrier : " Ce vieillard croit-il que ses fondres feront tomber les armes des mains de mes soldats." Attendez. Un nuage s'élève vers le Nord. Que porte-t-il ? La foudre et la tempête ? Non. Il ne porte que des frimats, mais qui font tomber, à la lettre, les armes du puissant Empereur des mains de ses soldats ; des neiges qui ensevelissent, pour toujours, cette formidable armée que le potentat désignait, avec tant de complaisance, sous le nom de *Grande Armée*. "*Et tanquam vas figuli confringes eos.*" Le Seigneur les a tous brisés comme un vase d'argile. C'est à peine si le Saint Pontife a le temps de céder sa prison à son persécuteur. Pendant que Pie VII retourne en triomphe sur l'antique trône des Papes, le grand Napoléon, qui avait cru se jouer de Dieu, banni de la société des hommes comme autrefois Nabuchodonosor, s'en va mourir tristement sur un rocher solitaire, après quelques années de pénitence. Son Roi de Rome, après s'être aussi nourri du pain de l'exil, meurt au printemps de la vie. *Et nunc reges intelligite. Et maintenant, puissants de la terre, instruisez-vous.* Voilà ce qui se passait, il n'y a pas cinquante ans, et ce que plusieurs d'entre vous ont, alors même, entendu de leurs oreilles.

L'Eglise malgré l'effroyable tempête déchainée contre elle de trois points à la fois, est restée debout *une et indivisible*, comme un grand arbre au milieu de la plaine. Il en est seulement tombé quelques branches sèches, que la sève avait abandonnées.

Lucifer fut donc humilié de nouveau, et ses plans renversés.

Le dernier tourbillon survenu, servit à nettoyer les airs, et à ramener la sérénité des temps.

Depuis quarante-cinq ans, l'Eglise Catholique a joui d'une assez grande paix. Elle en a profité pour panser ses blessures, et porter plus loin les limites du royaume de Dieu. C'est, en effet, pendant ces jours de tranquillité qu'on l'a vue déployer, d'une manière plus admirable que jamais, les ressources de son inépuisable charité pour guérir et fortifier ses membres faibles ou souffrants. C'est aussi durant ce laps de temps, que les Missions catholiques ont pris un développement si ex-

traordinaire. La foi est aujourd'hui portée dans toutes les contrées de l'univers. Nous voyons de nos yeux l'accomplissement fidèle des paroles du prophète : *et possessionem tuam terminos terræ*. Les limites du royaume de Jésus-Christ sont exactement les extrémités de la terre.

Tel est, en abrégé, l'ensemble des combats et des victoires de l'Eglise de J. C., à compter de l'époque de sa fondation jusqu'à nos jours. C'est ainsi que le Seigneur a voulu nous montrer que toutes les fois qu'il lutte, soit contre les hommes, soit contre l'enfer, il est toujours et partout le véritable et l'unique vainqueur.

SECONDE PARTIE.

Mais pendant cette petite trêve où la miséricorde de Dieu a placé notre courte existence, l'enfer n'est pas resté oisif. Satan ne se décourage jamais en voyant se multiplier ses défaites. Au contraire, ses noirs projets n'en deviennent que plus audacieux et plus gigantesques. C'est ce que nous annoncent les événements présents auxquels nous allons maintenant nous attacher.

Une nouvelle bataille est donc livrée à l'Eglise de Jésus-Christ.

Etant dans ces combats nouveaux non seulement les spectateurs mais aussi les intéressés, il nous importe grandement de bien connaître les combattants, le champ de bataille et le but de la lutte, pour voir clair dans la mêlée.

Or, il est inutile de se faire illusion, l'Europe est aujourd'hui divisée en deux camps plus distincts que jamais. C'est d'un côté le Pape, les Evêques avec leur clergé et tous les vrais chrétiens ; de l'autre, l'infidélité, le schisme, l'hérésie et l'impiété, triste phalange conduite par des princes qui se disent catholiques sincères, mais qui ne sont que des déserteurs et des traîtres. L'indifférence ne peut tenir entre ces camps. L'ignorance y tient à peine.

Le champ de bataille est le domaine temporel de l'Eglise, mais le véritable but de la guerre est l'abaissement de son pouvoir spirituel, la négation de ses droits éternels.

Ce n'est plus l'*unité* de Dieu, comme au temps des Césars ; ni la *divinité* de Jésus-Christ, comme au temps des Ariens ; ni l'*héritage* du Sauveur, comme à l'époque de Mahomet ; ni l'*unité* de l'Eglise, comme aux jours des Luther et des Calvin ; c'est la *liberté* de l'Eglise que l'ennemi attaque maintenant. L'enfer voudrait mettre ses chaînes aux mains de l'Epouse de Jésus-Christ. Satan croit, dans son aveugle rage, que si le sol manquait tout-à-coup à cette Reine des nations, il viendrait plus facilement à bout de la renverser ; il croit qu'il finirait par la traîner en esclavage, et par l'y étouffer de ses serres tyranniques. Afin d'arriver à son but dans la présente lutte, il a pris, pour arme principale, l'*hypocrisie* soutenue de la violence ; puis il a dressé ses plans, nommé ses chefs, distribué les rôles, préparé ses batteries. Et comme il lui importait, plus que jamais, de ne pas être reconnu dès l'abord, il a jeté, par dessus tout, le manteau de la *politique*, le plus grand et le moins troué qu'il lui restait. C'est dans ces conditions que le feu vient de se rouvrir contre l'Eglise de Dieu.

Ce qui oppresse le cœur fidèle, cette fois, ce n'est pas la fureur de l'attaque, ni l'habileté des ténébreuses manœuvres de Satan ; c'est l'ingratitude de ceux qui servent les projets de cet ennemi ; c'est de voir l'Eglise, notre bonne Mère, obligée de se défendre contre les premiers d'entre ses enfants ; c'est de la voir humiliée, méprisée, dépouillée, avec préméditation, par des fils qu'elle a tendrement nourris entre ses bras, des fils forts, riches et puissants. La Providence lui avait donné un petit champ d'où elle tirait le peu de bien terrestre nécessaire à son existence, un petit domaine d'où lui venait le modeste vêtement dont elle use, pour paraître en présence des nations. C'était trop aux yeux de ces ingrats ! Il fallait lui ravir cette modique propriété et l'ajouter à leurs Etats, lui mettre sur les épaules les haillons de l'indigence, et la forcer à demander son pain. C'est là ce qui serre le cœur de ceux qui n'ont pas encore perdu tout sentiment d'amour filial.

Voyons maintenant, en détail, les phases des divers combats commencés depuis quatre ans contre l'Eglise, et au fort des quels sont tombés les glorieux militaires que nous sommes venus recommander au Seigneur dans nos prières, et par cette cérémonie.

En 1856, les grandes puissances de l'Europe se réunissaient en Congrès à Paris. C'est là qu'on trouve, arrivés à l'esprit des hommes, la pensée et le plan de la bataille telle qu'elle se livre actuellement. Qu'était-ce donc que ce Congrès de Paris?.... Une guerre de géants venait d'être terminée. Les campagnes de la Crimée regorgeaient de sang, étaient couvertes de cadavres. Les murs inexpugnables de Sébastopol étaient renversés. Le puissant autocrate du Nord s'avouait vaincu. Il s'agissait d'assurer l'intégrité de l'empire Ottoman, de l'empire anti-chrétien. C'était là tout, et on s'y attendait. Mais non. Quand l'empire de Mahomet fut remis sur ses bases, un fils de l'Eglise Catholique tout-à-coup se lève, devant ce tribunal composé d'infidèles, de schismatiques, d'hérétiques et de peu de catholiques *sincères*; il accuse.... son Père, le Chef Suprême de l'Eglise, le Vicaire de J.-C. ; il l'accuse.... de ne pas savoir gouverner ses Etats, de tyranniser son peuple, d'être une cause continuelle de troubles et d'alarmes pour l'Italie et l'Europe. Pour rendre son accusation plus plausible, il la fait peser sur les autres Souverains de l'Italie, dont il convoite les Etats aussi ardemment que ceux de l'Eglise. A cette étrange inculpation, quelle est la voix qui s'élèvera pour réclamer? Que va dire, que va faire le représentant de la Catholique France, lui qui préside à l'Assemblée? Il fait ce que lui a dit, ce qu'à si bien su faire, depuis, son maître : il laisse faire !! Mais le droit permet-il de citer un homme, et encore plus un Souverain devant ses égaux? Comment ose-t-on faire au Pontife-Roi un si grand et si indigne outrage? Mais c'est au Vicaire même de Jésus-Christ, à la première dignité du monde que l'on insulte? Qu'importe le droit, la justice, la dignité et la vérité? Il s'agit d'*accomplir des faits*. On a la force; cela suffit. On demande donc des réformes au Pape, au Pape le meilleur, le plus doux, le plus sage des Souverains; des réformes inadmissibles, qui ne tendent à rien moins qu'à une véritable renonciation à la Souveraineté. Quelle dérision! Ainsi, dans ce Congrès célèbre auquel l'Empereur des Français dicte des lois, l'intégrité de l'empire Ottoman, empire anti-chrétien, est stipulée; la suppression de l'empire Chrétien personifié dans le Souverain Pontife, Souverain des Etats de l'Eglise, et véritable Roi de la société humaine, est résolue, implicitement admise! Ces princes qui viennent de donner publiquement une leçon de conduite à

leur auguste Père, vont tout-à-l'heure proclamer hautement qu'on ne doit pas se mêler des affaires d'autrui. N'en soyons nullement surpris. Il ne leur est pas plus défendu de violer les règles de la logique, que celles du droit, de la piété et de la justice.

Tel est le premier acte de cette grande tragédie dont le prochain dénouement épouvante le monde. Tel est le premier scandale qui y est donné, par les grands aux petits, dans le domaine de la morale.

Les choses vont ensuite s'apaisant peu-à-peu. La paix effrayée semble revenir un moment sur la terre.

En parlant de ce Congrès de Paris, de ces ourrageantes réformes demandées au St. Père, on ne peut écarter de sa mémoire des souvenirs d'une date encore fraîche. C'est ce même Pontife, cet illustre Pie IX, qui montait sur le trône des Papes en 1846, justement 10 ans avant le fameux Congrès. N'écoulant que la bonté de son cœur, ce St. Père accordait de grandes libertés pour apaiser les mécontents de son peuple. Les félicitations, les applaudissements, les acclamations des ennemis de la Paupauté retentissent encore à nos oreilles. Il paraissait avoir comblé tous les vœux. Le lendemain de ces réjouissances éphémères, le premier ministre Rossi était assassiné, le gouvernement pontifical renversé, le même St. Père, Pie IX, obligé de se réfugier à Gaëte. Qui ne se souvient de ces événements? Cela seul ne suffirait-il pas pour montrer ce que l'on peut attendre de la Révolution. Lui accorde-t-on un pouce de terrain, elle en demande dix; ces dix obtenus, elle s'en sert pour enlever le reste. Nous n'entendons blâmer en rien la conduite éminemment sage et prudente du Souverain Pontife; nous voulons seulement constater que la Révolution est un monstre sur la foi duquel on ne saurait compter. Et ne croirait-on pas au vertige, quand des princes, qui veulent passer pour des fils dévoués, demandent sérieusement, au St. Père, des concessions encore plus dangereuses que celles qui ont amené sa chute? Et n'est-ce pas à provoquer plus que la stupéfaction, de les voir s'adresser à Pie IX lui-même, à peine revenu de l'exil, à Pie IX qui a plus accordé de libertés dans les premiers jours de son règne, que le libéral président du Congrès dans toute sa carrière impériale.

Tout paraissait donc dormir dans le calme, quand au premier

jour de l'an 1859, une parole de l'Empereur français, adressée à l'ambassadeur d'Autriche, retentit comme un coup de tonnerre d'un bout de l'Europe à l'autre. Cette parole annonçait la guerre. Personne n'en pouvait deviner la cause. Cependant tout le monde était convaincu qu'une guerre formidable était imminente. L'Episcopat français s'alarme, et manifeste ouvertement ses craintes. Mais le puissant Empereur des Français, qui s'était montré jusques là si loyal et si franc, se charge lui-même de le rassurer, et avec lui tout l'univers catholique. Il déclare solennellement, à la face de l'Europe, qu'il ne va pas en Italie faire l'œuvre de la Révolution ; et il proteste que tous les droits du St. Père, comme Souverain temporel, seront scrupuleusement respectés. Les inquiétudes se calment, sans toutefois se dissiper entièrement. Les Evêques se rassurent, tout en engageant leurs ouailles à conjurer le Ciel de détourner la tempête qui paraît vouloir se déchaîner contre l'Eglise.

Cependant l'Empereur prend le chemin de la Lombardie avec plus de cent mille hommes. En un instant, il s'est jeté sur l'Autriche. Le canon gronde en Italie. Bientôt les champs de Montebello, de Magenta, de Solferino sont jonchés de cadavres ; le plus pur sang de la France inonde les sillons. La grande et généreuse nation perd 25 à 30,000 de ses enfants, et l'Autriche est reculée. L'Autriche tenait la Révolution enchaînée aux pieds des Alpes, depuis plusieurs années ; la Révolution est débridée, mise en liberté, et voilà tout le résultat de cette belle campagne d'Italie. Ici, quelle cruelle déception pour les bons Catholiques, pour les véritables amis de l'ordre ! Le puissant Empereur qui avait si vigoureusement étouffé la révolution en son pays, avait paru jusques là l'homme de la Providence, le défenseur de l'autorité. On fondait en lui les espérances les plus belles. Sa parole et son génie avaient même suffi, auprès de plusieurs, pour justifier, jusqu'à un certain point, la guerre d'Italie que l'on ne s'expliquait pas. Il faut maintenant que l'on se désabuse ! Hélas ! cet homme n'est plus le protecteur de la vérité ; il est le serviteur, ou déjà l'esclave de la Révolution. On le voit combattre avec le chef des révolutionnaires, à côté de Garibaldi encore tout couvert du sang français. Quel contraste ! Dix ans auparavant, il avait attaqué cet aventurier sous les murs de Rome, pour venger des droits ; aujour-

d'hui il lui bat la marche pour renverser des trônes. En effet, pendant que cet Empereur fait, à la manière des nations civilisées, une guerre qui a l'apparence de la justice, la révolution, à sa remorque, se rue sur les duchés. Les princes légitimes sont chassés. le désordre et l'anarchie les remplacent. Et aussitôt que la Révolution a pris son élan, que les obstacles sont renversés, que l'œuvre devient trop visible et compromettante, l'Empereur prudemment se retire, en avouant que la Révolution le déborde. Ah ! c'est en vain qu'il veut donner le change au monde catholique, par sa paix hypocrite de Villa-Franca, son traité dérisoire de Zurich. ses desseins sont compris. Non, la Révolution ne le déborde pas, elle le suit. Il dit que les droits des souverains seront sauvegardés ; cependant, de sa propre autorité et sans consulter les intéressés, il trace le plan d'une confédération, il offre les honneurs d'une présidence. Inconséquence hypocrisie que tout cela. Et que fait-il, au reste, pour exécuter ses traités ? Rien. Il laisse faire la Révolution. L'homme qui remuait toute la France en un jour, qui avait des milliers de soldats catholiques, et des milliards de francs à sacrifier pour le Sultan et pour une *idée*, n'a plus une amorce à bruler pour la justice, ne sait plus rien faire pour défendre le St. Père, pour faire respecter le droit des souverains. Il sait faire des lois, ou plutôt poser des principes qu'on croirait n'appartenir qu'à des rois barbares.

Il invoque une prétendue *volonté générale* des peuples, qui peut servir à tous les desseins ; il veut légitimer les *faits accomplis* ; surtout il proclame la *non-intervention*, en face de l'iniquité et du crime. C'est dans l'application de pareils principes que l'on apprécie, à sa juste valeur, le catholicisme de l'Empereur des Français.

Les princes sont étonnés de cette nouvelle morale, et s'interrogent du regard. La Révolution, sans discuter, la met à son profit : elle enlève les Romagnes et continue sa marche. La Catholicité tout entière se sent blessée. Les nations s'émeuvent, les fidèles frémissent, et s'appêtent à voler au secours de leur Père opprimé et de la justice outragée. C'est alors que le *fiis dévoué* de l'Eglise, levant plus haut le masque, et brandissant la terrible épée de la France dont sa main est armée, crie à l'Autriche, à l'Espagne et à tous les amis de l'ordre :

“ Non, vous n'interviendrez pas ; laissez faire ! ” C'est-à-dire : laissez la Révolution lancer ses brigands sur des états libres, porter une main sacrilège sur les biens de l'Eglise perpétrer ses forfaits, jeter tout dans le désordre et la confusion : ce sont là des actes à ne pas contrôler ; bientôt ce seront de grands *faits accomplis*.

Voilà comment un malheureux prince, après avoir déchaîné la Révolution, en couvre les excès sous l'égide de sa puissante protection. Fidèle au principe de ne laisser personne intervenir en faveur de l'Eglise, et de laisser agir ses ennemis, cet inique souverain donne, dans son propre pays, champ libre à la presse révolutionnaire et impie. Des journaux mensongers, des pamphlets calomnieux, de détestables écrits circulent librement en France. D'un autre côté, de crainte que la lumière et la vérité ne se fassent jour, il ferme la bouche aux Evêques, il supprime les plus vaillants champions de la presse catholique, disant toujours : “ N'intervenez pas. ” Quand il a enlevé à l'Eglise la faculté d'exhaler sa douleur, il s'en va vers le Souverain Pontife avec de perfides conseils. Ces conseils refusés ne tardent pas à se résoudre en une brochure sans nom, qui indique clairement le dénouement de toute la pièce. Et oserais-je dire ici, ce que des hommes éclairés ne craignent pas de formuler, d'après des faits non-équivoques ? J'ajouterais que le prince qui veut paraître si plein de sollicitude pour l'Eglise, ne paraît pas, absolument étranger à cet infâme guet-à-pens où sont tombés les généreuses victimes que nous pleurons aujourd'hui. Mais l'histoire, plus tard, nous dira mieux ce que l'on doit en penser.

Qu'il s'enveloppe d'un mystérieux silence, on le comprend ; mais ce n'est encore là qu'un voile d'hypocrisie, bien trop mince à la vérité. Quand les actions parlent d'elles-mêmes aussi haut, c'est en vain qu'on prétend qu'elles n'expriment pas la pensée et les affections du cœur. Sa conduite n'est qu'un tissu de contradictions, une suite d'infidélités à sa parole, qui étonnent et scandalisent les moins clairvoyants. Ne se souvient-on pas de ses fameuses promesses au Souverain Pontife, de ses belles *garanties*, diminuant comme le danger croissait ? A-t-il cru, avec cela, en imposer au monde chrétien ? Il a laissé des soldats à Rome ; mais ce service se réduit à tenir le St. Père dans une longue agonie. Non, sa politique dissimulée ne le sauvera

jamais d'être placé au rang des persécuteurs de l'Eglise. Il est étonnant seulement, qu'il ne voit pas le rocher de Ste. Hélène se dresser devant lui comme un géant prophétique.

Des hommes en qui la charité surabonde veulent trouver dans ses velléités en faveur du St. Siège, une neur d'espérance. Ils admettent qu'il peut encore marcher à la tête du parti de l'ordre, écraser la révolution, et devenir pour l'Eglise un instrument de triomphe. Plaise au ciel qu'il en soit ainsi ! Mais ils reconnaissent également, qu'en suivant décidément le parti contraire, il peut ramener le chaos en Europe. Quoiqu'il en soit du potentat et de ses desseins, conservons une ferme espérance. Et pour reposer notre esprit fatigué du triste spectacle qui se déroule à ses yeux, rappelons lui que le Seigneur peut toujours, comme autrefois, tirer du chaos l'ordre et la lumière. Quelque tempête que l'enfer puisse soulever, la barque qui porte le Christ ne sera jamais engloutie. Au moment où nous la croirons sur le point de sombrer, une voix puissante se fera entendre et dira à la mer : Calmes tes flots.

L'Empereur des Français après avoir présidé au premier acte de la grande tragédie, joué lui-même le second d'une manière sanglante, devait laisser le troisième aux intéressés. Il avait frappé le grand coup, rompu les chaînes de la Révolution, brisé ses entraves, il ne lui convenait pas de souiller ses mains impériales dans le détail d'actions basses et dégradantes ; c'était là le rôle de la lie révolutionnaire. Il pouvait seulement couvrir le tout de sa grande protection.

C'est alors que l'on voit apparaître plus spécialement, sur la scène, l'homme aux couleurs et à l'équipement du brigand, Garibaldi, dont la sinistre figure annonce le progrès du mal ; et derrière lui son maître, le roi de Sardaigne et de Piémont, qui n'a pas encore le courage d'avouer ses desseins parricides, mais en qui se découvre l'instinct du sacrilège, du meurtre et du pillage. Et le troisième acte est commencé.

Il faut d'abord se rappeler que depuis longtemps des sociétés secrètes minaient sourdement le beau pays de l'Italie. Cette contrée, favorisée du Ciel et de la nature, était le refuge d'un grand nombre de fainéants et d'ambitieux. Là, dans l'ombre se tramaient d'infâmes complots contre l'autorité souveraine, et sur-

tout contre l'Eglise. Cet infernal travail était précipité par l'action de certains ministres dont l'odieuse conduite ne nous est que trop connue. Le Piémont connaissait cela, et il visait à diriger l'œuvre de destruction contre ses voisins, à son propre profit. C'était un moyen d'accaparer toutes les couronnes de l'Italie, depuis la tiare jusqu'aux petits diadèmes des ducs. Aussi, au lieu d'étonner les serpents qui empoisonnaient de leur venin la morale et la société, il les réchauffait sur son sein, pour les répandre dans les Etats d'alentour, et se plaindre ensuite des ravages qu'ils avaient causés. Les choses en étaient là, quand le Roi de Piémont se leva pour accuser, à la face du Congrès, le Souverain Pontife de maltraiter ses peuples. Sa politique fut comprise et encouragée par certaines puissances auxquelles souriaient, soit le vain fantôme de l'*unité Italienne*, soit le renversement du pouvoir temporel du St. Siège. Alors sa hardiesse et son hypocrisie ne connurent plus de bornes. La presse, les émissaires, l'argent, les promesses, les menaces: tout fut mis à l'œuvre pour soulever les populations, et les amener à satisfaire une ambition démesurée. Comme le pouvoir temporel des Papes a toujours été un des plus grands obstacles aux projets des méchants, sur la terre d'Italie, ce fut sur lui que l'on porta les plus grands coups. La presse révolutionnaire non seulement du Piémont, mais de toute l'Europe s'employa à vomir, contre le gouvernement Pontifical, toutes sortes de plaintes, d'insinuations malveillantes et de calomnies, dont quelques unes ont retenti jusqu'au milieu de nous.

On a dit, par exemple, que les Souverains Pontifes ne savaient pas gouverner leurs Etats!..... Mais ils gouvernent le monde. Et ils ne pourraient gouverner quelques provinces? Comment n'entendraient-ils pas l'art de conduire les hommes, ceux qui sont placés, par la plus sage assemblée de l'univers, à la tête d'un gouvernement divinement institué pour répondre aux plus grands besoins de l'humanité? Et où les nations européennes, mêmes celles qui se glorifient le plus de leur sagesse, ont-elles pris la science du gouvernement, si ce n'est de la Papauté? Combien de fois les Papes ont-ils remis les Princes de ces nations dans le droit chemin, après les avoir tirées elles-mêmes de la barbarie. Les Souverains Pontifes ne sont pas seulement les meilleurs gouvernants de leurs petits Etats, mais encore les régulateurs de toute la société humaine. Aussi, tous

les plus éminents publicistes reconnaissent que la civilisation du monde est leur œuvre ; et c'est un fait que les ennemis de l'Eglise ne peuvent s'empêcher d'avouer. Cependant, la calomnie du *mauvais gouvernement* des Papes n'en est pas moins un des principaux chefs d'accusation, que la Révolution met en avant pour arracher à l'Eglise ses Etats et sa liberté.

Quoiqu'il ne s'agisse pas ici, de justifier le gouvernement papal, qui d'ailleurs n'a pas besoin de défense auprès des chrétiens qui croient encore à la sagesse de leur Père, mais simplement de faire l'histoire des intrigues de la Révolution ; arrêtons-nous, quelques instants de plus, à considérer une ou deux de ces autres accusations mensongères, inventées par l'ennemi pour révolter les âmes.

On a osé dire que le Pape maltraitait ses peuples, et qu'il était ennemi du progrès.

Ce n'est pas dans les journaux impies et les pamphlets de la Révolution, qu'il faut aller chercher la vérité : nous la trouverons dans les statistiques, dans les écrits officiels, dans les rapports d'hommes consciencieux et bien renseignés, et surtout dans la bouche du Souverain Pontife qui doit connaître mieux que personne ses propres affaires, et dont aucun vrai fidèle ne révoquera en doute la véracité. Or, que nous disent ces autorités ? Que le peuple romain est un des plus heureux. La vie est chez lui à grand marché. La plaie du paupérisme qui dévore l'Angleterre, qui ronge plusieurs autres contrées, beaucoup de belles villes de ces pays si grandement civilisés, y est inconnue. Les établissements d'éducation et de bienfaisance y sont multipliés. Les taxes, ces lourdes charges imposées au peuple, y sont, de moitié, moindres que dans l'Empire français et la Grande-Bretagne. On y est surtout exempt du terrible impôt du sang : la famille n'y est pas décimée par la conscription et le recrutement, comme en France et ailleurs, où l'on enlève, chaque année, pour le métier des armes, la fleur de la jeunesse. Les secours religieux et les véritables, si propres à sécher les larmes, y sont répandus avec une profusion qui n'a pas d'égale. Rien ne parle mieux contre cette prétendue tyrannie du Souverain Pontife, que l'état de la force armée dans les domaines Pontificaux. C'est à l'aide de 400,000 à 500,000 baïonnettes qu'on maintient l'ordre dans ces Etats qui se vantent de marcher en tête des pays civilisés, et qui veulent se donner pour modèles au St. Pè-

re. Or, dans les domaines Pontificaux, la moitié moins de soldats, proportion gardée, suffit pour conserver la paix, malgré les menées continuelles des sociétés secrètes, et les turbulents émissaires payés par l'ennemi.

On veut faire passer les Pâpes pour ennemis du progrès. Ce ne peut être du progrès moral certainement, puisque c'est de la chaire de St. Pierre, comme d'un centre, que rayonne l'enseignement de la vérité et de la justice dans le monde. Quant au progrès matériel, dont il ne faut pas trop exalter l'importance, les faits prouvent que les Pontifes ne l'ont pas négligé. Quoiqu'ils n'aient jamais été très-riches, leurs peuples ont néanmoins vécu dans l'aisance et le bonheur. Ils ont donné à l'agriculture et à l'industrie, selon leurs ressources. Pour ce qui est des arts et des lettres, ils en ont été les sauveurs et les plus grands protecteurs. Et si les ennemis de l'Eglise peuvent formuler si éloquemment aujourd'hui, leurs fausses accusations contre le gouvernement de ses Etats, c'est à la Papauté qu'ils le doivent.

Ces quelques paroles suffiraient pour montrer que la duplicité et la mauvaise foi règnent dans la presse révolutionnaire ; pour prouver que l'on en veut aux Souverains Pontifes, uniquement parcequ'ils ne consentiront jamais à sacrifier les biens de l'Eglise à l'ambition et à la rapacité des hommes, et parcequ'ils se refuseront toujours à admettre, au nombre des vérités que Dieu leur a confiées, des doctrines subversives de l'ordre social. Combien de fois les Papes, et notamment l'illustre Pie IX en ces jours, n'ont-ils pas élevé la voix, pour faire connaître à l'univers l'hypocrisie et la noire malice des ennemis du St. Siège. Et si l'on désire d'autres témoignages en faveur de la vérité, on pourra consulter la *Civitta Catholica*, journal italien digne de foi, l'historien Margotti, et surtout les ambassadeurs français et anglais, le Baron de Rayneval et lord Normanby, celui-ci, un de nos frères séparés, que l'on ne soupçonnera pas d'indulgence.

Enfin, deux traits qui portent avec eux le cachet de l'évidence sur les indignes calomnies dont nous parlons, ce sont : le premier, l'attitude respectueuse et la belle conduite des populations à l'égard des Souverains Pontifes, lorsqu'elles sont laissées à elles-mêmes, comme quand Pie IX parcourut ses Etats, il y a quelques années ; le second, l'emploi que l'on a fait dernièrement de la ruse et de la violence pour forcer le peuple romain à

sanctionner, par le vote, un état de choses qu'il n'approuvait pas.

Mais pourquoi donc encore, a-t-on menti avec tant d'audace contre le Souverain Pontife, et contre son gouvernement ? Ah ! c'est qu'il fallait tromper le monde avant la spoliation. Le Piémont voulait voler l'Eglise, mais avoir un prétexte. Sa tactique hypocrite était de produire des soulèvements, et d'en excuser la cause ; de plaindre les rebelles, et de crier contre les autorités ; de s'appuyer sur le sort du peuple, et de le délivrer des *tyrans*, c'est-à-dire des autorités légitimes ; puis de tout envelopper dans le suffrage universel, fait en présence des armes, la plus grande moquerie du dix-neuvième siècle. Il devait arriver à l'accomplissement de sa tâche, puissamment protégé qu'il était par la politique de la France, et plus puissamment servi encore par une autre nation qui croit tout avoir à gagner, quand il s'agit d'humilier l'Eglise. Celle qui règne sur les mers, vit partir de ses ports des vaisseaux chargés d'hommes, d'armes et de munitions, pour aider les rebelles de la Péninsule ; l'or de ses enfants glissa dans les mains des conspirateurs ; et longtemps auparavant, ses doctrines pernicieuses avaient été infiltrées dans le cœur de quelques uns de nos frères d'Italie, et les avaient changés en des fils dénaturés. Mais détournons nos yeux de ce spectacle.

A la vue de ce déluge d'iniquités et de bassesses, le Vicaire de Jésus-Christ, dès le printemps dernier, s'adressa à l'univers Catholique pour exprimer sa douleur et annoncer la tempête. Il comprit quelle guerre de perfidie on lui faisait. Sans secours humain, il était fermement décidé pourtant, à affronter l'orage et à résister jusqu'à la mort. Néanmoins, sur des conseils, il consentit à former une petite armée pour protéger le *reste* de son territoire ; car il avait déjà perdu les Romagnes.

A son appel, un illustre général, le brave Lamoricière, vint mettre sa vaillante épée à son service ; une foule de jeunes gens au sang noble, au cœur généreux et à la foi vive, quittant parents et patrie, volent sous ses drapeaux. Ces dignes descendants des Croisés s'organisent promptement pour secourir l'Eglise. Pie IX n'avait pas intention de se préparer à lutter contre un gouvernement régulier. Il voulait seulement déjouer les projets des ennemis en arrêtant le brigandage aux lignes, et en comprimant, à l'intérieur de ses Etats, les efforts inouïs des agents du Piémont. Cette petite mais noble armée, fut bientôt en état de

remplir son importante mission. La Révolution le sentit et resta stupéfaite. Elle n'avait pas cru d'abord rencontrer là un obstacle sérieux : elle s'aperçut promptement du contraire. Les flots de sa bave impure vinrent expirer, pendant six mois, sur les limites du territoire gardé par cette vaillante armée.

Le torrent refoulé dut détourner son cours. Il y eut alors un moment de silence, un moment solennel. L'esprit du mal se prit à réfléchir. Un plan diabolique est inventé. Une immense conspiration est ourdie. Ses ramifications s'étendent sur toutes les parties de l'Italie qui restent à saisir. Le vent de la défection souffle dans tous les lieux, dans tous les rangs. L'argent est répandu à pleines mains pour tenter les âmes vénales. La trahison est pratiquée sur une échelle jusqu'alors inconnue. Pendant ce temps là, Garibaldi, *l'honnête* serviteur du *galant homme* vole les vaisseaux, les armes, les régiments de son maître. Le Piémont ne s'en aperçoit pas. Le héros fait voile avec ses pirates vers la côte de Sicile, vers Naples, vers le royaume d'un souverain avec lequel on était en paix parfaite. La semence de la trahison avait été jetée en bonne terre : la moisson était déjà mure. Partout le *redoutable* général recueille les fruits de la lacheté, de l'ignominie et du deshonneur, et il arrive à Naples chargé de ses lauriers. Cette conduite parut si inique et si révoltante aux yeux de l'univers que le Piémont en rougit, et n'osa l'avouer. Il rejeta tout sur le compte de l'habile général. Cependant, aussitôt que le brigandage eut complètement réussi, le Roi de Piémont lui même, Victor-Emmanuel, n'eut pas honte de courir sur les lieux prendre, des mains de Garibaldi, les lambeaux du manteau royal d'un frère malheureux et trahi. Demandons nous, ici, ce que sont devenus l'honnêteté, la justice et les droits. Car toute l'Europe resta muette devant ces attentats, moins l'Empereur des Français et avec lui l'Angleterre qui criaient toujours : " N'intervenez pas."

Mais il n'était pas aussi facile de trahir Lamoricière et sa troupe. Le rôle à jouer devenait plus embarrassant pour le Piémont. La révolution n'osait remuer dans les Etats de l'Église ; et Garibaldi qui avait vaillamment marché contre des généraux vendus, ne se croyait pas assez fort contre le vainqueur des Bédouins. Il n'y avait qu'un parti à prendre pour le Roi de Sardaigne : c'était de se déclarer franchement ; de démentir for-

mellement par des actes toutes les paroles du passé, et de dévoiler ainsi son hypocrisie aux yeux de l'univers. Il fallait encore commettre le sacrilège, et tomber sous les coups de l'excommunication. Cependant, comme on convoitait ardemment les domaines pontificaux, comme on avait étouffé presque tout sentiment d'honneur et de religion, on se décida promptement. Il fut arrêté qu'on se jetterait sur les Etats de l'Eglise et qu'on écraserait l'armée du St. Père. Encore fallait-il procéder avec prudence. Car les troupes pontificales étaient peu nombreuses, à la vérité mais vaillantes; et le nom de leur général effrayait à lui seul autant qu'une armée. On eut donc recours aux moyens ordinaires, au mensonge et à l'hypocrisie. Le Piémont fait avancer 60,000 soldats sur le bord de la frontière, pour combattre le Père des Chrétiens. Une semblable démarche allait donner l'éveil. On se hâte d'écrire à Rome pour donner des assurances. On déclare solennellement qu'on n'a aucune intention hostile, que l'on veut seulement arrêter les agitateurs, prévenir les soulèvements. Et pendant que le général du St. Père, croyant avoir à faire à un gouvernement civilisé, veille au maintien de l'ordre dans l'intérieur de l'état, et que sa petite armée est dispersée sur tout le territoire pontifical, le barbare roi de Piémont, sans déclaration de guerre, semblable à l'assassin qui s'est tapi derrière un feuillage pour attendre une victime, lance ses nombreux soldats sur les Etats de l'Eglise. (*Ici l'orateur s'arrête; et dans un mouvement plein d'énergie, il dit :*) “ Mes frères, j'ai vécu pendant douze ans au milieu des sauvages de l'Amérique du Nord. J'ai vu les farouches peuplades de l'Ouest. J'ai connu par expérience leur manière de faire la guerre. Eh bien ! je la retrouve au sein de la vieille Europe, pratiquée par ce souverain civilisé !! Ces infidèles n'ont pas d'autre code militaire. Ils mentent pour tromper et surprendre leur ennemi. Alors ils l'égorgeant, ils le massacrent, sans crainte de dangers.” Voilà comment agit Victor-Emmanuel. A cette nouvelle incroyable, le brave Lamoricière ne se déconcerte, ni ne s'effraie. Il a compris son devoir : réunir ses troupes dans le boulevard des Etats de l'Eglise, et résister jusqu'à l'extrémité. Il accourt, ou plutôt il vole vers Ancône. Mais, hélas ! déjà le passage était fermé. Une armée dix fois plus nombreuse que la sienne occupait la route. Que va-t-il faire ? Mettre bas les armes ? Oh non ! comme un autre Judas Machabée, il dit à ses compagnons : “ Ne

prenons pas ici la honte d'avoir fui devant nos ennemis, devant les ennemis de Dieu et de l'Eglise. La mort est préférable à la vue des maux qui vont accabler notre Père. Mourrons, et n'imprimons pas de tache à notre nom." Cette armée de héros se prépare à mourir. Officiers, soldats profitent du peu d'heures qui restent pour se purifier dans le bain de la Pénitence et se fortifier à la table sainte. Ils vont prendre, à sa source, le courage qui fait affronter la mort sans pâlir. Ils vont puiser là cette énergie que l'infidèle et le mécréant n'ont jamais connue. Le lendemain, avec l'intrépidité du lion, la petite armée s'élançait contre les bataillons épais entassés sur les collines de Castelfidardo. Elle y répand pendant plusieurs heures le carnage et la mort. Enfin accablée par le nombre, elle reste en grande partie sur le champ de bataille. C'est là que vous voyez étendus, morts et blessés et baignant dans leur sang, les généreux militaires qui ont pris en main notre cause. Cependant leur habile général a traversé les lignes de l'ennemi : avec quelques compagnons il parvient à Ancône. Ici encore, une nouvelle infamie se présente à nos yeux. Le général du Souverain Pontife est attaqué et par terre et par mer. Des forces considérables, sans proportion avec ses ressources, de toutes parts l'environnent. De tous côtés on lui lance, pendant plusieurs jours, une grêle de bombes et de boulets. Néanmoins il tient jusqu'au dernier moment. Et quand tout est perdu, quand il a hissé le pavillon de la paix et que les négociations se poursuivent, l'ennemi, sans pudeur ni raison, jette encore longtemps contre ses soldats et contre la ville les projectiles les plus destructeurs. C'est par ce dernier forfait, plus digne du sauvage que de l'homme civilisé, que se couronne une campagne qui n'est elle-même qu'une série de crimes et d'attentats contre le Ciel et contre la terre. Ainsi fut surprise et anéantie, une armée de héros accourus pour secourir leur Père. La défaite de ces braves, dont le souvenir attendrit jusqu'aux larmes, a été tout à la fois pleine d'horreur et pleine d'honneur : pleine d'horreur, car ils ont été indignement assassinés, suivant l'expression de leur général ; pleine d'honneur, car ils ont conquis dans leur sacrifice ou leur trépas la gloire de l'immortalité. Mais cette défaite est néanmoins plus glorieuse que douloureuse : elle prendra place dans les fastes de l'Eglise à côté des traits qui commandent l'admiration des grandes âmes,

et elle forcera, dans l'avenir comme aujourd'hui, les ennemis du catholicisme eux-mêmes à s'incliner devant son éclat. Elle a servi, de plus, à démasquer complètement ceux qui, jusque là, n'avaient point osé marcher la figure découverte, dans le chemin de l'injustice.

L'Eglise après avoir perdu ses braves, a perdu les terres qui lui restaient. Elle a maintenant à peine où reposer sa tête. Les brigands qui l'ont dépouillée rôdent jusque sous les murs de la ville Sainte, et vont troubler notre vénérable Père jusque dans son deuil. Qu'adviendra-t-il de tant d'audace et d'iniquités? Ne nous troublons point et conservons la foi. Dieu ne permet l'humiliation de son Eglise que pour faire sentir d'avantage, quand il s'agira de l'exalter, la puissance de son bras. Aurions-nous oublié si tôt l'histoire des combats de l'Eglise. Ne tremblons que pour ses persécuteurs, dans l'appréhension des châtimens qui vont les frapper. Les foudres des vengeances célestes sont suspendus au dessus de leur tête. Dieu les trempe au souffle de sa colère; et quand il voudra les lancer, elles ouvriront des plaies profondes auxquelles ni la science, ni la sagesse humaine ne sauront porter remède.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons vu, dans plusieurs de ses périodes, la lutte actuelle de l'Eglise. Il ne s'agit, pour le moment et en apparence, que de dépouiller le St. Siège de ses terres et du pouvoir temporel qu'il possède. Mais nous savons que l'ennemi cache là dessous le projet d'asservir l'Epouse de J.-C., et, s'il est possible, d'amener sa ruine. En effet, la question du pouvoir temporel est intimement liée à l'indépendance de l'Eglise et au bon gouvernement des âmes : aujourd'hui, à cause des circonstances, ce pouvoir est en quelque sorte nécessaire. Il serait dur, révoltant et trop mal adroit de dire aux Catholiques : il faut détrôner la religion. On dit seulement : il faut détrôner le Pape. Puis, on se sert d'une foule de prétextes, plus ou moins colorés de religiosité, propres à aveugler les hommes. Satan et ses suppôts prétendent n'en pas vouloir à la souveraineté spirituelle du

Pape. Ils veulent plutôt lui venir en aide. Ils veulent débarrasser le Vicaire de J.-C. de toutes ses occupations terrestres, le détacher de toutes les choses de ce monde. Quelle tendresse, quelle charité, et surtout quelle sincérité !

Les Catholiques apprennent, dès le berceau, que l'Eglise existera toujours, mais tous ne savent pas quel immense service lui rendent l'autorité et la souveraineté temporels des Papes. Sans entrer dans une dissertation profonde sur ce sujet, il est cependant facile d'avoir, là dessus, des idées claires et précises, qui mettent bientôt à l'abri des malignes inspirations de l'irreligion et de l'impiété. Il nous suffit d'interroger des autorités compétentes, et qui ne trompent pas.

1o. Interrogeons la Providence : elle nous répondra par l'ensemble des événements que l'histoire nous fait connaître.

2o. Interrogeons l'Eglise : elle nous répondra par les décrets de ses Conciles, les lettres encycliques de ses Papes, les mandements et lettres pastorales de ses Evêques.

3o. Interrogeons la raison et le bon sens : ils nous répondront par la bouche des hommes de génie.

4o. Interrogeons la foi et la piété des fidèles : elles nous répondront par ces milliers de lettres et d'adresses sympathiques, envoyées au Souverain Pontife de toutes les parties de l'univers catholique, à la première nouvelle des attentats commis contre le pouvoir temporel du St. Siège.

5o. Enfin interrogeons le sang de ces héros chrétiens, comparables aux Judas Machabée, aux Maurice, et aux martyrs des premiers siècles ; et ce sang nous répondra, dans son langage aussi éloquent qu'énergique, qu'il a coulé pour la cause de Dieu, de la justice et de la religion.

La Providence nous parle par l'histoire, dont elle dispose les faits avec autant de force que de douceur et de sagesse : *Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Or, que nous dit-elle ?

Ouvrant donc l'histoire, nous y lisons, à la première page, que pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, le pouvoir temporel des Papes n'existait pas. Elle nous dit que les souverains de Rome étaient alors, tantôt un Néron ou un Domitien, tantôt un Dèce, un Galère ou un Dioclétien, et que pendant ces beaux temps de l'omnipotence humaine, il n'y avait pas de place sous le soleil

pour les chefs de l'Eglise du Christ, mais que les Papes étaient obligés de se réfugier dans les ténébreuses retraites des catacombes. Encore n'y étaient-ils pas toujours en sûreté. Car souvent, les satellites de ces potentats allaient les traquer jusqu'au milieu des tombeaux. Enfin, elle nous montre les fleuves de sang chrétien qui ont coulé, dans toutes les parties du monde, alors que la force *seule* trônait sur l'univers.

Ainsi, l'Eglise fut opprimée et comme écrasée; lors qu'elle était à la merci des pouvoirs humains : voilà ce que la Providence à fait ressortir, de la manière la plus frappante, au commencement même de notre histoire. Grand et terrible enseignement pour les ennemis du pouvoir temporel des Papes !

A la seconde page, nous lisons qu'après trois siècles d'une persécution furieuse, les Césars se firent chrétiens. Constantin-le-Grand reçut, de la main d'un Pape, le caractère sacré d'enfant de Dieu, et il donna à l'Eglise ses premières libertés. Cet homme, aussi remarquable par son génie que par sa foi, comprit qu'il ne convenait pas à un empereur chrétien de trôner dans la ville où siégeait le Vicaire de Jésus-Christ. Voilà pourquoi, il abandonna au Pape la ville de Rome, et s'en alla en Orient bâtir une seconde capitale, qu'il appela de son nom, Constantinople. Et les Grecs mêmes regardent comme authentique un acte de donation, par lequel ce grand empereur cède et donne la ville de Rome, au chef de l'Eglise Catholique. Quoiqu'il en soit de cet acte, il est certain que Constantin fit don à l'Eglise de biens considérables; et que depuis son règne, le Pape a toujours été le premier personnage de Rome. C'est de cette époque que date l'origine du pouvoir temporel de l'Eglise. On voit poindre ce pouvoir protecteur de la nouvelle société, à la veille des décadences du monde ancien.

Une troisième page nous montre les populations de l'Italie, abandonnées de leurs empereurs trop faibles pour les secourir, se pressant autour des Souverains Pontifes pour demander assistance et protection. C'était au temps où la multitude des barbares envahissait et ravageait le vieil empire Romain. Nous voyons les Papes ne pas reculer devant un devoir imposé par la charité. Ils prirent, en effet, grand soin de ces populations malheureuses; et surent les défendre, même aux jours des plus grands dangers. On se rappelle, par exemple, comment le Pa-

pe St. Léon s'avança, seul, contre le farouche Attila devant qui toute l'Italie tremblait, et comment il l'arrêta, dans ses projets de dévastation. Ce n'est pas seulement dans les grandes circonstances que les Pontifes furent obligés de travailler au salut et au bonheur de ces peuples, la nécessité les amena à se mêler presque journallement, et malgré eux, aux affaires civiles et aux détails d'une administration temporelle. Leur autorité, sur les populations italiennes, due en un sens à leur auguste caractère, mais aussi créé par la force des choses et affermie par la volonté des empereurs, grandit avec le temps. C'est ainsi que s'est formé lentement et graduellement, comme se forment toutes les œuvres providentielles, le pouvoir temporel des Papes, et le noyau qui a donné naissance à ce qu'on appelle aujourd'hui les Etats de l'Eglise.

Enfin, l'histoire nous apprend que, vers la fin du huitième siècle, l'empereur Charlemagne s'en fut remettre à la raison Didier, roi des Lombards, qui avait enlevé au Pape quelques portions de son petit domaine. Ce grand empereur, comprenant l'absolue nécessité de l'indépendance temporelle du chef de l'Eglise, ne se contenta pas de rendre au Pontife ce que le lombard lui avait enlevé, mais il augmenta son petit état, de manière à le mettre à l'abri de ses ambitieux voisins. Il se fit gloire du titre de Protecteur armé de l'Eglise. O belle et noble France ! catholique avant tout ; c'est sans doute cette admirable conduite du plus grand de tes souverains qui t'a mérité de marcher à la tête des nations de l'Europe.

Remarquons ici, que plusieurs historiens datent, de cette époque, l'origine du pouvoir temporel des Papes. Mais ils ne sont pas exacts en cela. Car Charlemagne déclare qu'il restitue au Pape ce que Didier et Astolf lui avaient arraché. Si donc on reconnaissait alors, que de rendre au Pontife les territoires enlevés, c'était une restitution, on attestait clairement par là, la légitimité de leur possession. Ce qui a donné lieu de dire que la souveraineté des Papes ne remonte qu'à Charlemagne ou à Pepin, ce sont les territoires considérables qu'ils ont ajouté au domaine de l'Eglise, et la reconnaissance qu'ils ont faite de cette souveraineté.

L'action de la Providence ne s'est pas manifesté d'une manière moins sensible, dans la conservation du pouvoir temporel du

St. Siège. En effet, ce pouvoir, si faible en apparence, a traversé, sans sombrer, toutes les vicissitudes des choses humaines. Il a vu périr l'ancien monde : il a assisté à ses funérailles. Il a présidé à la naissance du monde nouveau ; et c'est sous sa main, que ce dernier s'est développé et qu'il a grandi. Immuable comme le roc sur lequel il est assis, il a vu, sans changer, passer et finir, au point de vue politique comme dans l'ordre de la nature, les hommes, les familles, les dynasties et mêmes des nations modernes. Ce fait est tellement frappant que les ennemis de l'Eglise, ne pouvant se l'expliquer, en sont atterés. C'est ce que nous a fait connaître l'éloquent historien de l'Angleterre, lord Macauley, lorsqu'il disait, en plein Parlement : que la constitution de la Papauté était certainement le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; et que les Pontifes de Rome, longtemps souverains avant que le nom Anglais fut connu sur la terre, pourraient encore gouverner leurs États, longtemps après qu'il en serait disparu. Combien de fois, n'est-il pas arrivé que la souveraineté du St. Siège, humainement parlant, paraissait avoir accompli sa destinée alors que des ennemis formidables l'attaquaient, ayant à leur disposition tout ce qu'il fallait pour l'anéantir ? Toujours cependant, dans ces circonstances désespérées, la main de la Providence apparaissait, et se retirait de l'abyme.

Nous voyons donc que la Providence a d'abord fait sentir fortement, la nécessité du pouvoir temporel des Papes ; qu'elle a ensuite manifesté clairement son action, dans la formation de ce pouvoir, le plus légitime, le plus sacré qui soit peut-être, dans son origine ; qu'elle a enfin conservé merveilleusement cette souveraineté, comme un témoignage vivant de son importance, pour tout homme qui sait envisager les choses sous leur véritable aspect.

Voici maintenant, sur la même question, la réponse de l'Eglise, cette autorité infallible contre laquelle ne s'élèvent jamais de vrais chrétiens. Cette bonne Mère, si douce envers ses enfants, fulmine néanmoins les plus terribles anathèmes contre tous ceux qui, quelqu'ils soient, touchent aux biens consacrés à Dieu.

Écoutons la, parlant dans le saint Concile de Trente :

“ Si quelque ecclésiastique ou laïque, de quelque dignité qu'il soit revêtu, fut-il même empereur ou roi, a le cœur assez rempli

d'avarice, ... pour oser convertir à son propre usage et usurper par soi-même ou par autrui, par force ou par menace, ... par quelque artifice et sous quelque couleur ou prétexte que ce puisse être, les juridictions, biens, ... de quelque église ou quelque bénéfice séculier ou régulier, ... : qu'il soit soumis à l'anathème jusqu'à ce qu'il ait entièrement rendu et restitué à l'Eglise et à son administrateur ou au bénéficiaire les dites juridictions, biens, ... dont il sera emparé ou qui lui seront venus, de quelque manière que ce soit, ... et jusqu'à ce qu'il en ait obtenu l'absolution du Souverain Pontife."

C'est là une défense générale de s'emparer des biens et d'usurper les droits de l'Eglise, même des petites églises ; à bien plus forte raison de l'Eglise de Rome, Mère et Maîtresse de toutes les autres ?

Écoutez maintenant ses Pontifes, en commençant par les premiers d'entre tous, les successeurs de Pierre. Quelques citations suffiront.

Ils ont prononcé depuis longtemps, dans des bulles, la sentence d'excommunication contre ceux qui " par eux ou par les autres, directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce fût, entreprendraient d'envahir en tout ou en partie, les villes, terres, ... appartenant à l'Eglise romaine," ainsi que " tous les adhérents, fauteurs et défenseurs" ... de ce sacrilège attentat. On sait que les Souverains Pontifes ont généralement renouvelé l'excommunication, chaque fois que des hommes téméraires ont osé porté la main sur les Etats du St. Siège. Pie IX lui-même, vient de le faire, contre les auteurs et fauteurs de l'invasion actuelle. Mais voici comment cet illustre Pontife, qui tient pour nous la place de J.-C., entend la question du pouvoir temporel de l'Eglise. C'est ainsi qu'il parle dans son Encyclique du 19 janvier 1860 :

" Nous faisons tous nos efforts, et Nous n'omettons rien, pour défendre courageusement la cause de la religion et de la justice ; pour maintenir, avec fermeté, intacts et inviolables, le pouvoir civil de l'Eglise romaine, ses possessions temporelles et ses droits, qui appartiennent à l'univers catholique ; aussi pour garantir la juste cause des autres princes ... Nous sommes prêt à suivre les illustres traces de Nos prédécesseurs, à imiter leurs exemples, à souffrir les épreuves les plus rudes et les plus

mères, à sacrifier même Notre vie, plutôt que d'abandonner en aucune manière la cause de Dieu, de l'Église et de la justice. Vous surtout, Vénérables Frères, qui êtes appelés à partager notre sollicitude, et qui avez pris en main avec tant d'ardeur, de foi, de constance et de courage, la cause de la religion, de l'Église et de ce Siège apostolique, continuez à défendre cette même cause avec plus de cœur et de zèle encore ; enflammez chaque jour davantage les fidèles confiés à vos soins, afin que, sous votre conduite, ils ne cessent d'employer tous leurs efforts, leur zèle et leurs pensées, à la défense de l'Église catholique et du Saint Siège, et au maintien du pouvoir civil de ce même siège, de ce patrimoine du bienheureux Pierre, que tous les catholiques ont intérêt à protéger."

Parmi les Prélats, son Éminence le cardinal Gousset, dont la parole a tant de poids, s'exprimait ainsi dans un mandement du 15 novembre 1859, ordonnant des prières : " Au point de vue social, une semblable agression contre un gouvernement tout paternel, sous les prétextes les plus hypocrites, un démembrement territorial effectué violemment au mépris des titres les plus anciens et les plus respectables, sont un grave désordre et une violation criante du droit public, un principe subversif, un précédent plein de danger. Au point de vue religieux, cette usurpation partielle ou totale des États du Saint Siège est une rapine sacrilège qui a pour but de changer et de bouleverser la condition providentielle de l'Église."

Puisque l'Église s'explique d'une manière aussi formelle sur la question du pouvoir temporel du St. Siège, c'est donc qu'elle y voit une question de premier ordre ; c'est qu'elle regarde comme extrêmement grands les intérêts qui s'y rattachent. Car jamais, dans sa sagesse, elle ne prend un aussi grave langage pour des choses légères ; jamais surtout elle ne frappe les petits coupables des plus grands châtimens. Et quel est le catholique sincère qui dira que l'Église, conduite par le St. Esprit, s'égarerait en ce point ? Quel est celui qui osera lever son front contre ses décrets et ses anathèmes ?

L'indépendance de l'Église, sa libre action pour le salut des âmes demandent que son chef ne soit soumis à personne : voilà ce que dit aussi la raison. Si un souverain tenait le Pape dans ses États, ce serait un sujet de jalousie pour plusieurs, un sujet

de crainte et de défiance pour tout le monde. Mais demandons à trois hommes de génie leur témoignage. Charlemagne, un des plus grands personnages qui soient parus, nous répond par le fait. Il restitue, agrandit et affermit les domaines de l'Eglise. Nous allons entendre Bossuet et Napoléon Ier, qui étaient certainement des hommes par la bouche desquels le bon sens parlait.

Voici ce que dit Bossuet :

“ Nous savons que les Pontifes romains possèdent aussi légitimement que qui que ce soit sur la terre des biens, des droits, et une souveraineté (*bona, jura, imperia*). Nous savons de plus que ces possessions, en tant que dédiées à Dieu, sont sacrées, et qu'on ne peut, sans commettre un sacrilège, les envahir. Le Siége apostolique possède la souveraineté de la ville de Rome et de ses États afin qu'il puisse exercer sa puissance spirituelle dans tout l'univers plus librement, en sécurité et en paix (*liberior ac tutior*). Nous en félicitons non-seulement le Siége apostolique, mais encore toute l'Eglise universelle, et nous souhaitons de toute l'ardeur de nos vœux que ce principat sacré demeure à jamais sain et sauf en toute manière.”

Voici comment Napoléon s'exprime :

“ L'autorité du Pape, disait-il, serait-elle aussi forte, s'il restait dans un pays qui ne lui appartient pas, et en présence du pouvoir de l'État? Le Pape n'est pas à Paris, et c'est un bien. Nous vénérons son autorité spirituelle, précisément parce qu'il n'est ni à Madrid ni à Vienne. À Vienne et à Madrid on dit la même chose. C'est un bien pour tous qu'il ne réside ni auprès de nous, ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique Rome, loin des mains des empereurs allemands, loin de celles des rois de France et des rois d'Espagne, tenant la balance égale parmi les souverains catholiques, s'inclinant un peu plus vers le plus fort, mais se relevant au-dessus de lui quand celui-ci devient oppresseur. *C'est là l'œuvre des siècles, et ils l'ont bien faite* ; c'est l'institution la plus sage et la plus avantageuse qu'on puisse imaginer dans le gouvernement des âmes.”

La foi et la piété des fidèles a fait entendre sa grande voix, en parfait accord avec la raison et les enseignements de l'Eglise. Aussitôt que la nouvelle des derniers attentats commis contre le St. Siége eut retenti dans le monde, on vit arriver à Rome,

de tous les coins de l'univers, des milliers d'adresses dans lesquelles les Catholiques de tous les pays exprimaient au St. Père leur profonde douleur, pour les mauvais traitements qu'il subissait, et réprouvaient en même temps, de toute la force de leur âme, la conduite sacrilège des usurpateurs. Rarement on vit dans l'Eglise, sans avoir été provoqués, un semblable élan, une pareille unanimité. Notre bien aimé Père, Pie IX, atteste lui-même ce fait admirable, dans son Encyclique plus haut citée. Il y dit :

“Car de toutes les contrées de l'univers catholique, Nous avons reçu et d'ecclésiastiques et de laïques de toutes dignité, ordre, rang, condition, un nombre presque incalculable de lettres, quelquefois signées par des centaines de mille de catholiques, dans lesquelles ils confirment avec éclat leur dévouement et leur vénération filiale envers Nous et ce siège de Pierre, réprouvent avec indignation les actes audacieux de rébellion commis dans quelques-unes de nos provinces, revendiquent l'entier et inviolable maintien du patrimoine du Bienheureux Pierre préservé contre toute atteinte. C'est ce que plusieurs d'entre eux ont spécialement établi avec autant de savoir que de bon sens dans des écrits publics. Ces éloquents témoignages de votre dévouement et du dévouement des fidèles, qu'on ne saurait trop louer et faire connaître, et qui seront gravés en lettres d'or dans les fastes de l'Eglise catholique, Nous ont tellement ému, que nous n'avons pu nous empêcher de nous écrier avec joie : *Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui Nous console dans toutes Nos tribulations.* Au milieu des terribles épreuves qui nous accablent, rien de plus doux, de plus consolant, de plus conforme à Nos vœux que le spectacle de cet unanime et admirable zèle qui vous inspire et vous enflamme pour la défense des droits du Saint Siège, et de cette énergique volonté avec laquelle les fidèles confiés à vos soins embrassent la même cause.”

C'est ainsi que les fidèles ont proclamé, à la face de l'univers, leurs sentiments sur la nécessité du pouvoir temporel du St. Siège. C'est ainsi que les ennemis de la Papauté ont été flétris par la Catholicité toute entière.

A toutes ces autorités vient se joindre le témoignage du sang. Le sang librement répandu a un puissant langage. Ceux qui le versent connaissent son prix, et ne le font pas sans discrétion.

Une voix s'élève donc des collines de Castelfidardo pour corroborer toutes les autres. Écoutez la. Ces militaires que vous voyez percés de coups, expirant douloureusement sur une terre ensanglantée, sont, la plupart, des hommes à la fleur de l'âge, héritiers d'un grand nom et d'une grande fortune. Ils ont laissé les amis et la patrie ; ils se sont arrachés aux bras d'une mère ou d'une épouse chérie, avec la prévision d'une fin prochaine. Etouffant les cris de la nature, ils ont volontairement marché au plus grand des sacrifices. L'ont-ils fait sans motifs ? Des cœurs si généreux étaient sans doute éclairés par des intelligences d'élite, capables d'apprécier le mérite de la cause pour la quelle ils se sacrifiaient. Ils connaissaient, ils sentaient pourquoi ils allaient mourir. Ils ne poursuivaient pas le vain fantôme de la gloire, qui fuit les petits théâtres et qui ne sourit guère qu'aux éclatantes entreprises des mondains. Ils suivaient les traces des Martyrs qui ne voient devant eux, pour le service de Dieu, que la souffrance et la mort. Défendre les biens consacrés à Dieu, l'indépendance de l'Eglise, le droit de propriété, tel a été leur but. Admirez la vivacité de leur foi, et la grandeur de leur courage vraiment inspiré par un esprit de force et de lumière. Sachons apprécier des biens pour lesquels ils ont donné et leur sang et leur vie. Que leur exemple nous anime, nous apprenne à aimer l'Eglise, à la respecter et à la défendre ardemment et constamment contre tous ses ennemis.

Il nous reste maintenant à nous acquitter d'une dette de reconnaissance. Ces illustres défunts sont nos frères. Ils ont combattu pour notre mère, ils sont morts pour sauver ses biens et notre héritage. Vaquons à la prière, puisque c'est le seul moyen qui nous reste de leur témoigner notre affection, et de payer un si beau dévouement de quelque retour. Prions le Seigneur de purifier ces âmes généreuses de leurs dernières taches, et conjurons-le de les admettre, au plus tôt, à la possession de la couronne et du bonheur qui les attend.

N.B.—Ce discours a été prononcé en plusieurs églises. Nous y avons ajouté, pour le rendre plus complet, quelques idées qui ont été exprimées dans ces églises, mais qui n'avaient pas été émises à la Cathédrale.

PRIERES SOLENNELLES

Pour les Soldats Pontificaux,

DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MONTRÉAL,

Le 25 Novembre 1860.

Extrait de la *Minerve* du 27 Novembre 1860.

Dimanche soir, à six heures, les catholiques de Montréal se réunissaient dans l'Église Paroissiale pour commémorer solennellement le souvenir des braves soldats qui ont répandu généreusement leur sang pour la cause du Souverain Pontife.

Les officiers de toutes nos sociétés catholiques s'étaient donnés rendez-vous à l'Institut Canadien-Français ; revêtus de leurs insignes, couverts d'une crêpe funèbre, ils se formèrent en procession et se dirigèrent vers l'Église Paroissiale. La nef, les galeries latérales étaient littéralement remplies d'une foule grave et silencieuse, venant rendre hommage aux martyrs de la vérité et de la justice. Les tentures de deuil, la demi-obscurité faisaient naître dans tous les esprits mille pensées à la fois tristes et consolantes. Non, le peuple ne venait pas pleurer sur la tombe de soldats enrôlés au service des potentats du siècle, il venait payer un tribut de reconnaissance et d'admiration aux nobles héros dont le dévouement et l'intrépidité rappellent, à l'univers étonné, les courageux Croisés qui combattirent dans des siècles reculés pour la défense de la cause la plus juste, la plus sainte, la plus sacrée.

Le chœur des musiciens de la paroisse avait préparé pour cette cérémonie quelques morceaux de musique vocale qu'ils ont chantés avec une grande perfection. Le *Dies Iræ* de Mozart, cette étonnante composition d'un génie qui possédait le don merveilleux d'exprimer, par des notes la grandeur,

la magnificence et la sublimité des idées, parut un véritable chef-d'œuvre de lugubre et majestueuse harmonie.

Mgr l'Evêque de Montréal, entouré d'un nombreux clergé, présidait à cette touchante cérémonie.

Son Honneur le Maire était présent.

L'Hon. M. Quesnel président de la Société St. Jean-Baptiste; Ed. Murphy, écr., président de l'Association St. Patrice; l'Hon. T. J. J. Loranger, président de l'Institut Canadien-Français; M. D. Peltier, président de la S. de Tempérance, section St. Jacques; M. C. S. Rodier, jr., président de la Société de Tempérance, section St. Joseph, ont fait la collecte dans la nef. Dans les jubés, ce sont MM. L. J. Préjen, président de la Société St. Michel; M. Jannard, président de l'Union St. Joseph; J. H. Leclaire, président de la Société St. Antoine, Capt. Classé, des Pompiers.

Les officiers de la milice volontaire qui entouraient le catafalque sont le colonel B. Delisle, le major B. Devlin, le major C. E. Belle, le Dr. B. De Lisle, chirurgien de l'armée, Capt. Languedoc, Capt. Latour, Capt. Schiller, le lieutenant P. Beaudry, l'enseigne Dorsennens. Tous les officiers des sociétés suivantes étaient présents:—St. Jean-Baptiste, St. Patrice, Tempérance, (deux sections), St. Michel, Union St. Joseph, Institut Canadien-Français, Société des Menuisiers, St. François-Xavier, St. Antoine, Union Catholique, Union St. Pierre, les Pompiers Canadiens (trois compagnies,) les élèves des Collèges des Jésuites, de Montréal, les élèves de l'Ecole Normale.

Pendant la cérémonie, le corps de musique des Pompiers a exécuté plusieurs morceaux de musique d'une grande beauté.

Au milieu de la nef on avait élevé un catafalque brillamment illuminé.

Au-dessus de ce catafalque, était suspendu une espèce de dais funèbre, sur lequel on lisait plusieurs inscriptions analogues à la circonstance.

Le sermon de circonstance fut prêché par Messire Isaac Desaulniers, ancien professeur de philosophie du collège de St. Hyacinthe. Il nous est impossible de donner un compte-rendu fidèle de cet éloquent plaidoyer en faveur du Souverain Pontife. Nous aurions voulu être sténographe pour saisir au passage quelques-uns de ces élans pathétiques, où le cœur du vénérable prédicateur se révélait tout entier à son auditoire.

Messire Isaac Desaulniers est un éloquent défenseur des droits du St. Siège. Il a prouvé au moyen de la dialectique, au moyen des faits consi-

gnés dans l'histoire, que la cause de la papauté est la cause de la civilisation, de l'Eglise et de Dieu lui-même : la cause de l'Evangile, de la raison et de la justice. Cet ordre social dont l'Europe est si fière, est une création de l'Evangile ; la conservation de la civilisation est due à la sollicitude paternelle des Papes. Ce sont des faits irrécusables pour tout homme qui a lu l'histoire. Une preuve palpable de l'influence civilisatrice de l'évangile est le fait, que les peuples qui n'ont pas été éclairés de sa lumière sont plongés dans la barbarie. Les martyrs de Septembre ont donc servi la cause la plus juste, la plus sacrée de toutes les causes.

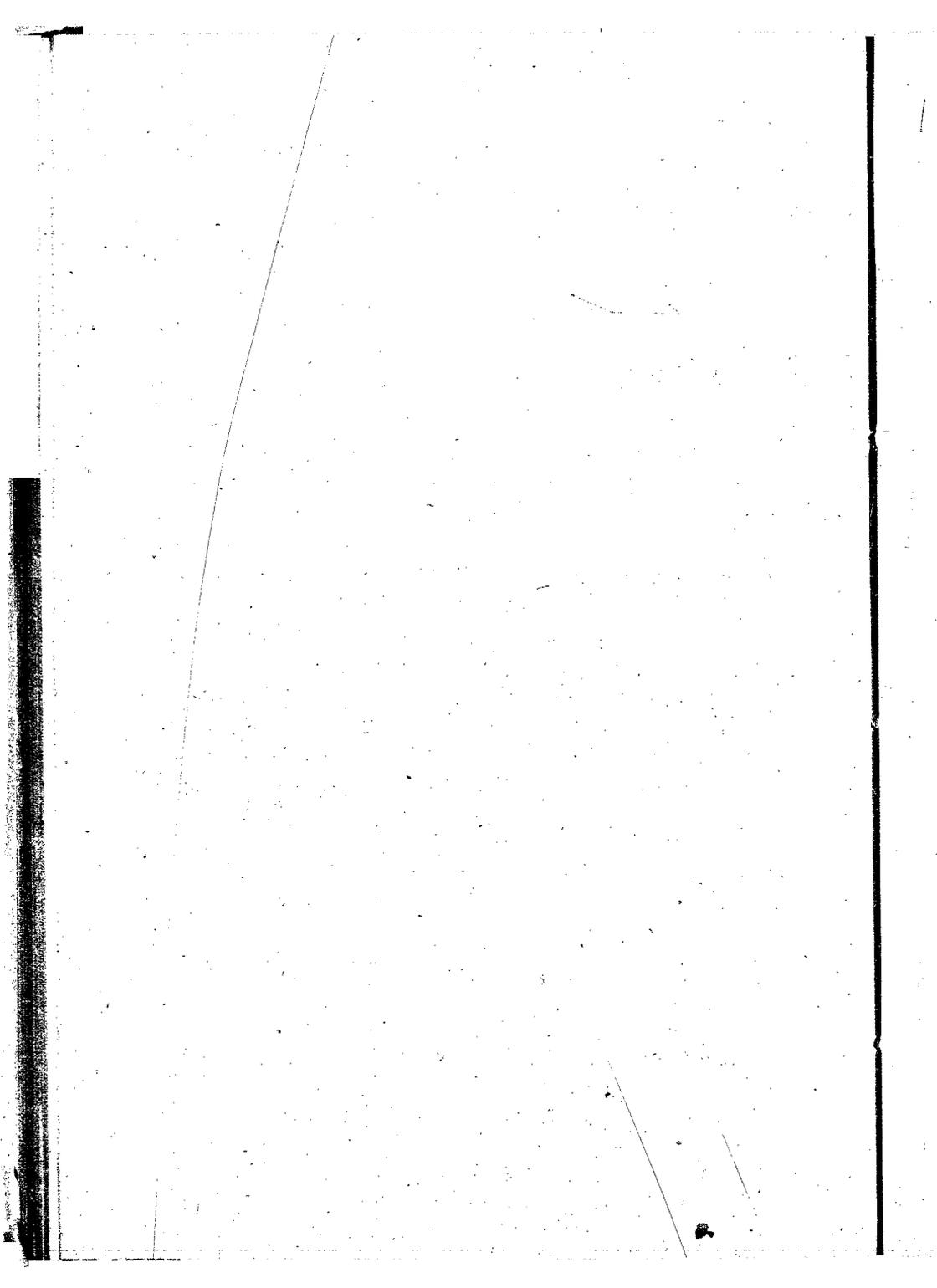
Les principes révolutionnaires des faits accomplis, de la non-intervention et de la volonté générale des peuples ont été réfutés par le prédicateur d'une manière victorieuse.

Le prédicateur eut soin de payer un juste tribut d'éloges et d'admiration au brave général de Lamoricière, dont la gloire associée désormais à celle de la papauté est grande comme le monde. Il a parlé du dévouement sublime de ces jeunes martyrs qui abandonnaient le sol natal pour courir à la défense de l'Eglise outragée. Ils ont été vaincus aux yeux des hommes, mais cette défaite est une victoire aux yeux de Dieu. Mais même cette défaite aux yeux du monde n'en est pas une, c'est un assassinat.

Lorsque nous voyons, comme aujourd'hui, le sang versé sur les champs de bataille, au nom de l'Eglise et de l'éternelle vérité, nous devons nourrir l'espoir de voir bientôt la papauté triompher de ses ennemis et continuer à répandre sur l'univers les lumières de la foi et de la religion chrétienne.

La collecte qui a été faite pendant la cérémonie, servit à défrayer les dépenses que cette cérémonie a nécessitées. Le surplus a été ajouté au denier de St. Pierre.





CEREMONIE FUNEBRE

A la Cathedrale de St.-Hyacinthe,

Le 9 Décembre 1860.

Correspondance extraite de l'Ordre du 14 Décembre 1860.

St.-Hyacinthe, 10 Décembre 1860.

MM. les Rédacteurs,

Qu'ils sont heureux les prédestinés des grandes et saintes luttes, car leurs noms comme leurs actes font l'admiration des âmes honnêtes et sont bénis de Dieu. Dans ce 19^{me} siècle, si fécond en progrès matériels, les instincts généreux du sacrifice ne sont pas encore étouffés par la main meurtrière de l'égoïsme; il y a des cœurs bien nés pour qui la vie n'est rien, lorsqu'il s'agit d'accomplir un noble devoir. Il est consolant pour l'âme catholique, dans ces temps de luttes barbares et impies, de brigandage et de haine, de voir le dévouement sincère et sublime de ceux qui, laissant honneurs, patrie et famille, s'enrôlent sous l'étendard du Christ pour défendre la cause de Dieu et de la civilisation et meurent en s'écriant, comme l'immortel Pimodan: "*Dieu est avec nous.*"

Dans la cathédrale de cette ville, hier soir, un spectacle imposant s'offrait aux regards des fidèles; un service funèbre se chantait pour le repos de l'âme de ceux qui moururent pour la défense du Saint Siège sous le beau, mais triste ciel d'Italie. Le Temple tendu de noir, les tringles jetant une lueur pâle sur le catafalque magnifiquement décoré, les sons graves de l'orgue, tout concourait à remplir l'âme d'une émotion indicible et à la pénétrer d'admiration pour les exploits des soldats dont l'Eglise déplore la perte.

Après une marche funèbre, les Elèves du Séminaire de cette ville entonnèrent le *Dies iræ* de Mozart, composition sublime qui exprime si bien les douleurs et les angoisses de l'âme. Le Révd. M. I. Desaulniers, professeur de Philosophie, fit l'oraison funèbre des volontaires catholiques. L'éloquent prédicateur combattit les doctrines perverses et les principes anti-sociaux proclamés par les révolutionnaires Italiens, avec cette précision, cette profondeur de vue et ce jugement qui en font un des hommes les plus distingués de notre pays. Il fit voir l'absurdité de la doctrine des faits accomplis, de la non-intervention et de la volonté générale des peuples. Il nous raconta les belles paroles qui ont été dites, paraîtrait-il, par les Ducs de Malakoff et de Magenta à l'empereur Napoléon lui même, présidant une assemblée des Maréchaux pour faire perdre à Mr. de Lamoricière le titre qu'il a si bravement acquis sur les plages africaines, son tort étant de s'être dévoué à la défense du Saint Siège. Le Duc de Malakoff dit à l'Empereur: "Sire, je considère le général de Lamoricière comme un ami, " et lorsqu'il mettra le pied sur le sol de la France, je serai le premier à le " presser sur mon cœur."

Et l'Empereur se tournant vers le Duc de Magenta:

"Quelle est votre opinion, lui demanda-t-il? Je partage la même opinion," répondit McMabon, " et j'ajouterai que si mon épée eut été libre, je l'aurais " employée à la défense du Saint Siège."

Les paroles pleines de feu du savant prédicateur portèrent la conviction dans les âmes, et les cœurs en furent émus.

Un *libera* fut ensuite chanté, et la foule silencieuse qui encombrait le temple se dispersa.

Oh! héros magnanimes de Castelfidardo, dormez en paix dans vos tombes lointaines, et reposez-vous des fatigues de la bataille en attendant le grand réveil. Il n'y a pas que vos frères de la France qui, par leurs prières, s'associent à votre mort glorieuse: par delà les mers, sur une terre encore vierge de l'impiété, un peuple petit, mais aux aspirations généreuses, a compris la grandeur de votre dévouement et la sublimité de la cause pour laquelle vous vous avez versé votre sang, et si loin qu'il soit de la terre de votre martyr, il pense à vous, il prie pour vous!

R*

DISCOURS

PRONONCÉ À L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MONTRÉAL,

Le 25 Novembre 1860,

ET

À LA CATHÉDRALE DE SAINT-HYACINTHE,

Le 9 Décembre 1860,

PAR

MR. ISAAC DESAULNIERS, PTRE.,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, &c.

La première partie est un compte-rendu très-fidèle renfermant toutes les idées et très-souvent l'expression de l'orateur ; la seconde est le texte même.

In mundo pressuram habebitis ; sed confidite. Ego vice mundum.
Dans le monde vous serez opprimés ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. St. Jean, 16. 33.

Le prédicateur, en rapportant ces paroles prononcées par le Christ lui-même, la veille du grand sacrifice, les fait envisager à ses auditeurs sous un double rapport : premièrement, comme la prophétie des événements du jour ; secondement, comme propres à

fortifier dans les âmes la confiance nécessaire au chrétien au milieu des adversités et des humiliations ; puis se plaçant à la hauteur de son sujet :

“ Elle est pleine de mystères, dit-il, l'époque où la divine providence a fixé l'heure de notre vie ! Ils sont graves et solennels les faits que le temps, dans ses révolutions présentes, déroule sous nos regards !! La guerre incessante de la cité du monde contre la cité de Dieu, prend, de nos jours, un caractère de perfidie, d'hypocrisie qu'elle n'a peut-être jamais eu dans les siècles passés, même les plus barbares. Aussi le monde catholique n'a jamais été plus préoccupé des diverses phases du combat ; les hommes oublient tout ce qui d'ordinaire absorbe leur attention ; les affaires politiques de chaque pays perdent de leur intérêt ; la question d'Orient même, où l'on massacre les chrétiens, pâlit en face de celle de l'Italie. Qu'y a-t-il donc dans ce grand combat ? Le monde stupéfait est comme arrêté dans son agitation fébrile, ses regards sont tournés vers l'Italie, et son anxiété semble nous dire qu'il est dans l'attente d'une sentence de vie ou de mort. Oh ! c'est que le combat est plus que jamais décisif : on a attaqué directement le chef de la cité de Dieu. Le Vicaire du Christ est au fort de la mêlée ; et si l'on voit tomber la tête qui vivifie les sociétés, si l'on vient à blesser le cœur qui les anime ; en un mot si la Papauté succombe, pour ne plus se relever, c'en est fait de cette coupable terre, nous touchons à la fin des temps.

Mais non, reprend l'orateur, ce n'est pas en présence de la tombe des héros, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire que nous pouvons désespérer de la sainte cause qu'ils défendaient au prix de leur vie.

Le sang du juste a coulé de nouveau, la Société est sauvée : *Vox sanguinis clamat ad me*. Oui, nous pouvons le dire avec joie. Il y a donc encore sur la terre, des cœurs généreux qui s'éprennent d'amour pour la vérité et la justice ! Oh heureuses sont-elles, ces âmes d'élite, dans les quelles Dieu a jeté le feu de l'héroïsme, et la passion du devoir, au milieu de la défection générale et du froid égoïsme de notre temps ; heureuses les nations qui possèdent de tels hommes : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt*. Oh, oui heureuse la France qui voit encore couler, dans les veines de ses enfants, le noble sang des croisés. Heureuse la fidèle Irlande qui, non contente de supporter la per-

exécution, l'exil et l'inanition, veut encore répandre son sang, pour la défense de son père dans la foi ; dans la foi, que n'ont pu lui enlever ses tyrans ; dans la foi, unique aliment qui lui reste, pour sustenter sa pauvre existence. Heureuses toutes les nations qui comptaient des enfants aux rangs des héros de Castelfidardo, Pérouse, Ancône et Spolète, et qui ont ainsi fourni à la Société des défenseurs, à l'Eglise des martyrs, au Ciel des Elus.

L'orateur ne vient pas célébrer l'héroïque valeur, ni les hauts faits d'armes de l'armée Pontificale ; l'histoire, un jour, redira tout émue, cette page brillante des annales du monde ; mais il s'applique à faire ressortir comme elle le mérite, la cause pour laquelle ces guerriers sont tombés. Il considère ces nouveaux Machabées, comme les soldats de la civilisation chrétienne, les soldats de l'Eglise, et en conséquence les soldats de Dieu.

PREMIÈRE PARTIE.

Soldats de la civilisation : En premier lieu, ils ont pris les armes pour sauvegarder le principe évangélique qui a civilisé l'Europe : *Obéissance au pouvoir qui commande au nom de Dieu* ; en second lieu, ils ont combattu pour repousser une révolution dont le triomphe aurait pour effet nécessaire de ramener les peuples chrétiens à la barbarie du Paganisme.

L'orateur entrant alors dans le développement de ces deux idées, nous montre la grande figure de Charlemagne, inaugurant la civilisation chrétienne dans l'ordre politique, subordonnant l'autorité temporelle des Princes à l'Empire spirituel du Christ, donnant le pas à tous les intérêts de l'Eternité sur ceux du temps, et appliquant, aux constitutions des peuples, la doctrine de l'Evangile qui assigne aux rois comme aux sujets, pour dernière fin des actions humaines, la gloire de Dieu et sa justice : *Querite primum regnum Dei et justitiam ejus*. Il nous présente ce puissant monarque, le plus grand homme de son temps, et celui dont la grandeur n'a pas été surpassée depuis, recevant, dans la Basilique Vaticane, des mains du Pape St. Léon III, le diadème impérial, et témoignant ainsi solennellement de sa foi aux paroles de St. Paul : *Omnis potestas à Deo*.

Charlemagne, par cette démonstration publique, divinise l'autorité royale, rappelle aux nations la dignité de leur origine, et leur fait comprendre qu'aucune autorité sur la terre n'a le droit de les commander, si ce n'est au nom de celui qui leur a donné l'existence. Aussi fait-il précéder ses lois et ordonnances des remarquables paroles qui suivent: "*Regnante Domino nostro Jesu Christo in perpetuum, Ego, Carolus, rex et rector regni Francorum, gratiâ Dei ejusque misericordiâ, defensor devotus humilisque adjutor sanctæ Ecclesiæ Dei* . . . Notre Seigneur J.-C., régnañt à jamais, moi, Charles, roi et gouverneur du royaume des Francs, par la grâce et la miséricorde de Dieu, défenseur dévoué et humble auxiliaire de la Sainte Eglise de Dieu."

Voilà comme ce grand Empereur comprenait le rôle que doit jouer le chef temporel, au milieu de la Société chrétienne.

Telle est l'idée féconde qui, sous le rapport politique, a versé la civilisation sur l'Europe. Dès lors les peuples se sont sentis délivrés du joug de la force brutale, et ont acquis, avec la conscience de leur dignité, une juste idée de leurs droits, comme aussi de leurs devoirs. La justice promulguée par le pouvoir moral, trouva un appui dans le chef temporel de l'Etat, et l'Evangile devint le Premier Code des lois sociales de l'Europe.

Depuis quelques siècles déjà, les idées de Charlemagne ont cessé d'exercer leur influence bienfaisante sur le monde. Les rois eux mêmes, enflés d'orgueil, étourdis par la hauteur de leur position, ont voulu se soustraire à la royauté du Christ. Aussitôt les peuples, se sentant avilis, dégradés, ont commencé de faire entendre, dans les bas fonds de la société, les rugissements de la révolte; et quelque temps après, le monde pâlisait au spectacle sanglant de rois trainés sur l'échafaud. Aujourd'hui l'abysses est encore plus profond, des rois s'unissent à la Révolution pour faire la guerre à l'empire du Christ. Que va-t-il advenir de cette hideuse alliance? Celui-là seul le sait, qui tient en ses mains puissantes, les nations et les Rois, qui les élève ou les abaisse, suivant les décrets de sa sagesse éternelle: *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.*

Les révolutionnaires de toutes les parties de l'Europe, se sentant appuyés par le gouvernement du Piémont, et par celui de son puissant allié, l'Empereur des Français, ont déclaré vouloir détruire l'ordre politique actuel, et avec lui, tout ce qui reste de

l'œuvre de Charlemagne. Renverser à tout prix l'empire du Christ ! c'est leur mot de ralliement, triste écho du cri de Lucifer : *Ascendam super altitudinem* ; écho du cri des Juifs au Prétoire : *Nolumus hunc regnare super nos*.

Il faut, a dit Garibaldi, *délivrer le monde de l'esclavage intellectuel et moral.*

L'orateur s'empare de ces paroles, et fait voir clairement toute la pensée de la Révolution. *Délivrer le monde de l'esclavage intellectuel et moral*, c'est disent les révolutionnaires, renverser le pouvoir qui impose à la conscience de chacun, l'obligation de croire aux dogmes et d'obéir aux préceptes de la doctrine évangélique. Parler d'*esclavage intellectuel*, a dit l'orateur, c'est, en vrai philosophie, un non-sens, une absurdité, puisque le sujet de l'Eglise conserve toujours par devers lui, je ne dis pas le droit, mais la liberté de refuser la soumission de son intelligence et de son cœur, aux dogmes et aux préceptes de l'Eglise. Embrasse qui veut le schisme et l'hérésie. Les révolutionnaires le savent mieux que tout autre, et les puissances protectrices du désordre actuel ne l'ignorent pas non plus. Quoiqu'il en soit, le but est publiquement avoué : détruire l'influence de l'Eglise de Dieu sur les peuples, substituer la force brutale au pouvoir moral de la loi divine, subordonner aux intérêts temporels des nations, tous les intérêts de l'Eternité, tous les droits de l'individu et de la famille, tous ceux de la vérité et de la justice, et jusqu'à la gloire même de Dieu, tel est leur dessein, telle est leur volonté. Or n'est-ce pas là, la substitution de la barbarie payenne à la civilisation chrétienne de l'Europe.

Pour atteindre ce but, des hommes sortis des derniers rangs de la société, appuyés néanmoins par la coopération de certaines puissances, et par l'abstention des autres, s'avancent, la trahison et la perfidie dans le cœur, le mensonge sur les lèvres et le poignard à la main. A tout prix, il leur faut *l'unité de l'Italie*, et prêtant à ce but, le caractère qui ne convient qu'au but suprême des actes humains, ils déclarent licite tout moyen, quelque criminel qu'il soit, conduisant à la réalisation de ce rêve politique. Ici je n'accuse pas sans fondement, les faits sont là ; ils parlent, comme toujours, avec une force invincible.

C'est en sacrifiant les lois divines et humaines, les droits de la vie et de la propriété, les contrats et les traités entre les na-

tions, la liberté même de l'Eglise que l'on veut parvenir à l'unité de l'Italie.

Ici, l'orateur réunit ses forces pour attaquer et renverser bientôt les principes que mettent de l'avant, les gouvernements de France et d'Angleterre, dans le double but, sans doute, de se parer vainement des dehors trompeurs de la sagesse, et de justifier, aux yeux des masses, leur dégradante complicité dans le crime de la Révolution Italienne.

On a invoqué, dit l'orateur, certains prétextes que l'on décore hypocritement, des noms sacrés de *doctrines* et de *principes* ; l'on a parlé de la *doctrine du fait accompli*, du *principe de non-intervention* et du motif de la *volonté générale des peuples*. Or, ces prétendus principes, essentiellement opposés aux doctrines de l'Evangile, conduisent inévitablement à la barbarie de la force brutale. Voyons d'abord en quoi consiste la doctrine du *fait accompli*.

Aussitôt après le pillage des Romagnes par les hommes et l'argent du Piémont, on a voulu, sous le prétexte que la conquête était un *fait accompli*, entraîner le Pape à sacrifier volontairement les droits de l'Eglise sur ces provinces. N'était-ce pas exiger que le Pape déclarât justes possesseurs des biens de l'Eglise, les spoliateurs de ces mêmes biens, eux qui venaient d'encourir, a cause du plus horrible brigandage, l'excommunication portée par les conciles ? Le Pape pouvait-il sanctionner, de son infaillible autorité, l'impunité d'un forfait de cette nature ? Non, sans doute ; car reconnaître ainsi le droit du brigand, c'était abandonner les biens de l'Eglise dont-il est le gardien fidèle. En outre, n'aurait-il pas, par cette lâche condescendance, encouragé à de nouvelles spoliations ? Qu'on le demande à l'empereur Napoléon III lui-même : serait-il prêt à regarder comme juste, la possession de l'Empire de France, par un soldat heureux qui réussirait à le faire tomber du trône, et qui n'aurait à exhiber d'autres titres que le succès de ses entreprises ? La réponse ne se ferait pas attendre. Eh bien ! ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit ; c'est un des principes élémentaires de la loi naturelle.

Y a-t-il sur la terre un légiste, un théologien, qui soutiendra qu'un *fait accompli* dans la mauvaise foi, puisse jamais donner naissance à un droit quelconque ?

Le brigand ordinaire, qui s'empare du bien d'autrui, par violence, acquerra-t-il jamais un droit réel au fruit de ses pillages ? L'homme de loi sait, mieux que tout autre, ce qu'il faut répondre à cette question. Eh bien ! la balance dont se sert l'Eglise de Dieu, pour peser les actions du plus humble de ses enfants, sert aussi pour apprécier, à sa juste valeur, l'action du brigand couronné. D'ailleurs, ces principes sont tellement reconnus par le monde entier, que l'histoire ne mentionne aucun usurpateur qui ait eu l'impudence de vouloir justifier son usurpation, par le fait même de son succès.

L'usurpateur sait toujours trouver quelque autre prétexte, pour donner un coloris plus trompeur à son action criminelle. Reconnaître, en effet, cette doctrine, serait encourager les entreprises les plus subversives de l'ordre social, admettre comme juste le prétendu droit de la force, dégrader la nature de l'homme, et faire reculer, du coup, la société chrétienne jusqu'aux siècles des Empereurs Romains, où le *fait accompli* livrait tout, peuples et empire, aux plus hardis soldats des armées Romaines.

De là l'orateur conclut, que la doctrine du *fait accompli* est opposée aux premiers éléments du droit et à l'enseignement de l'Evangile.

En second lieu, il avance que le principe de *non-intervention* n'est pas plus Evangélique, et conduit au même résultat.

Le Souverain Pontife l'a flétri, ce *principe*, en le déclarant funeste et pernicieux, dans son allocution du 28 septembre dernier.

Considérée d'une manière générale et absolue, la *non-intervention* est opposée directement aux lois de la charité : ces lois, en une foule de circonstances, obligent d'intervenir en faveur du juste opprimé. La *non-intervention* telle que stipulée au traité de Zurich, n'est pas autre chose qu'une inique impunité promise et garantie aux anarchistes de l'Italie. Dans ses effets, c'est l'abolition du droit des gens qui reste une lettre morte, tant qu'il n'y a pas de sanction ; et où trouver aujourd'hui cette sanction, si ce n'est dans l'intervention des Puissances.

Les signataires du traité de Zurich, en s'engageant à ne pas intervenir en Italie, déclarent ne plus vouloir garantir les traités de 1815. Manquer à sa parole, c'est se couvrir d'infamie.

De plus, ce funeste principe, reconnu et accepté, relativement à l'Italie, par des Souverains catholiques, crée un engagement préjudiciable aux intérêts de l'Eglise, et se trouve, par là même, contraire à l'honneur des parties contractantes. En effet, les Souverains, sortis vainqueurs de la guerre d'Italie, en apposant une pareille clause au traité de paix, livrent au pouvoir des révolutionnaires, les biens de la Société Catholique, et témoignent publiquement de leur mépris pour l'autorité et tous les membres de l'Eglise à la quelle ils font profession d'appartenir.

On n'a pas publié, sans doute, la fameuse proclamation du vainqueur de Magenta, après son entrée dans Milan : "*Italiens, disait alors Napoléon III, soyez aujourd'hui soldats, et demain vous serez citoyens d'une grande nation.*"

Ces paroles furent un immense scandale pour toute la Péninsule Italienne. Elles excitèrent les peuples à renverser l'ordre politique et les souverains de ces infortunés pays, sans en excepter même l'autorité la plus ancienne et la plus sacrée de l'Europe, celle du Souverain Pontife sur les domaines temporels de l'Eglise. Il est triste de voir que ces paroles tombèrent de la bouche du successeur de Charlemagne, de celui qui se dit le fils aîné de l'Eglise et le dévot fils du Pape, de celui qui, en partant pour la guerre d'Italie, donnait sa parole impériale aux Français, qu'il *n'allait pas faire la guerre aux Souverainetés.*

L'honneur se trouve-t-il encore aux cœurs des rois ?

Ce n'est pas tout, le principe de *non-intervention*, pernicieux en lui même, humiliant pour les princes, catholiques qui l'ont accepté de l'Angleterre, recèle, dans son application récente, l'hyppocrisie la plus profonde.

Le fait a démontré, que malgré l'engagement pris de ne pas intervenir dans la question Italienne, l'on intervient néanmoins, quand il s'agit de servir la révolution et d'appuyer les pillards. Point d'intervention, dit le gouvernement du Piémont, et ce même gouvernement fournit à Garibaldi les vaisseaux, les soldats et les armes nécessaires pour s'emparer de la Sicile. Point d'intervention, et l'on empêche le Roi de Naples de bombarder Palerme, tandis que l'on permet de saccager Ancône. Que veut-on dire en cela, sinon qu'il n'est permis d'intervenir que pour favoriser la spoliation, au gré d'une poignée de factieux et d'un gouvernement qui se fait leur complice ?

Enfin pour justifier ces violences, et donner sa raison d'être à ce honteux brigandage, on a cru devoir répondre aux réclamations de la justice et du droit, par le motif mensonger de la *volonté générale des peuples*. L'orateur ne voit là qu'une injure jetée gratuitement à la face des sociétés. Il y a, à la vérité, chez toutes les nations, un certain nombre d'hommes dégradés, asservis aux mauvais instincts et capables d'actes dignes de la plus sauvage barbarie; mais on ne parviendra jamais à faire approuver de tels actes par la majorité d'un peuple civilisé et jouissant de la libre expression de sa pensée. Il serait inutile d'insister ici; l'on sait comment le poignard a traité la liberté du vote relativement à l'annexion. D'ailleurs, que veut-on dire en donnant, comme règle de conduite, la *volonté générale des peuples*? Veut-on parler de cette volonté absolue et implicite, par laquelle les hommes désirent, sans en avoir une connaissance détaillée, tout ce qui est propre à leur donner ici bas la plus grande somme de bonheur, ainsi que toutes les mesures politiques sans exceptions, qui leur garantiraient, avec le moins de sacrifice possible, la jouissance assurée de leur vie, de leurs droits et de leurs propriétés? Cette volonté, ainsi considérée, se confond, dans la pratique, avec les besoins, le bien-être et les droits d'un peuple. Elle réclame, avec raison, le respect de tout ce qui est honnête. Aussi le Pape et tous les Prédicateurs de l'Évangile, eux qui ne vivent que pour le bonheur des hommes, sont les premiers à remplir ce devoir; et, sous ce rapport, ils peuvent avec confiance, porter le défi aux démocrates les plus avancés du monde. Celui là, en effet, ne cessera jamais de respecter les besoins d'un peuple, qui s'est fait le prédicateur d'une doctrine, dont l'essence est le sacrifice de soi pour le bonheur des autres.

Parcourez le Martyrologe en entier, depuis la première page jusqu'à la dernière: vous y trouverez la liste glorieuse des plus grands bienfaiteurs de l'humanité; la liste des vrais disciples du Libérateur du genre humain; la liste de ces hommes qui ont tout sacrifié, même la vie, pour le bonheur des peuples et des individus. Voyez ces douze millions de martyrs; ils sont les partisans d'une doctrine que l'on a voulu faire considérer, comme propre à avilir la nature de l'homme, et à éteindre dans les cœurs, l'amour de la liberté. Voyez les; ils compo-

sent une armée redoutable : ils sont tous des héros ; chacun d'eux est prêt à répandre, non le sang des autres, mais le sien propre, pour inoculer dans la société romaine, la doctrine qui va faire bientôt le bonheur de tous ses frères. O peuples, repondez !! ces hommes ne sont-ils pas vos amis, vos bienfaiteurs ?

Entendez les s'écrier d'une voix commune, s'adressant aux Empereurs Romains : O tyrans ! vous qui tenez le monde dans les fers, et qui ne regnez que par la force, vous pouvez nous donner la mort, à la vérité ; mais vous ne ferez jamais périr la maxime éternelle, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Melius est obedire Deo quam hominibus*. Ce noble cri des martyrs n'a pas détruit, nous le savons, toute tyrannie dans le monde ; mais plaçant le pouvoir moral audessus de tout, il a relevé l'homme jusqu'à la hauteur de sa dignité primitive, et lui a rendu son noble caractère de roi de la création et de vassal de Dieu sur la terre.

Tous ces héros chrétiens, en sacrifiant leur corps au principe de l'ordre temporel du monde, ont conservé dans leur âme la noblesse des libres enfants de Dieu. Ils nous ont appris à concilier ensemble les doubles droits de l'ordre et de la liberté, Conciliation qui est l'unique sauvegarde de tout bonheur possible dans les sociétés humaines. Cette conciliation est un bienfait de l'Eglise, et ce bienfait ne vivra sur la terre qu'en autant que durera la puissance qui nous l'a donné.

Honte donc à ces farouches brigands ! qui veulent renverser l'unique puissance qui soit, pour le monde, la mère de l'ordre et de la liberté. Ces hommes n'ont jamais su respecter les besoins d'un peuple ; au lieu d'être chrétiens, ils ne connaissent que la maxime du monde : *le sacrifice des autres pour soi* ; ils ne vivent, ils ne respirent que pour eux mêmes ; leur unique mobile est le froid et orgueilleux égoïsme, porté jusqu'au sacrifice de tout, même de Dieu, pour leur méprisable et cependant ambitieux néant.

Eux aussi sont prêts à répandre le sang ; mais, bien différents des martyrs, ils vont chercher leur modèle dans la nature sauvage des forêts ; et comme des tigres affamés, ils versent cruellement le sang de leurs frères. Puis, après leur forfait, plus avilis, plus dégradés que Caïn leur père, ils ne parcourent pas le monde ainsi que lui, la honte imprimée sur le front ; au contraire, ils se glorifient de leur atrocité, et s'écrient en triomphant :

“*Béni soit le poignard qui a tué Rossi.*” Telle est la barbarie de ceux qui, n’ayant pas l’esprit assez élevé pour comprendre la liberté des enfants de Dieu, la confondent avec la sauvage indépendance de la bête des forêts. Oh ! plaise au ciel que ces hommes de boue, ne souillent pas le 19^{ème} siècle de la plus hideuse des infamies, en présentant au monde, le spectacle, inoui depuis les siècles de barbarie, d’un chrétien immolant le Vicaire du Christ!!!

Voulez-vous, pour reposer vos esprits, contempler quelque chose de consolant et digne de la noblesse de vos cœurs ; c’est le spectacle d’une indépendance autrement élevée, autrement noble : aussi est-elle inspirée par la doctrine de l’Eglise. Voyez la grande figure de St. Ambroise, sur le seuil de sa cathédrale, faisant incliner devant la puissance du Dieu juste et éternel, la majesté du grand Théodose, et le condamnant à une pénitence canonique pour avoir usé de trop de sévérité à l’égard de son peuple. Tout en admirant la sainte indépendance d’Ambroise, qu’il nous est doux d’admirer aussi la noble humilité du Prince!

Cet illustre empereur en se soumettant, comme autrefois David, à la pénitence imposée, proclame le dogme de la liberté chrétienne, et fait entendre à ses sujets que le caprice des Césars a cessé d’être la loi commune. O grand Théodose, en vous humiliant ainsi, en présence du roi qui commande au ciel, votre manteau impérial rayonne de la grandeur même de Dieu : vous vous sentez assez élevé pour être digne de commander à des hommes libres, et non à de vils esclaves. Il faut le reconnaître, un peuple qui voit son roi agenouillé comme lui, au pied des autels, comprend qu’en obéissant au pouvoir, il n’obéit qu’à son Dieu ; il se sent à l’aise, il respire, il sait qu’il est libre.

L’illustre St. Antoine de Padoue nous offre un exemple de sainte indépendance encore plus frappant. Le tyran Ezelino n’a pas la vertu, ni l’humilité de Théodose ; cependant St. Antoine, brûlant de charité pour ses frères, se présente et lui reproche sa cruauté, sa tyrannie : il le menace des châtimens du ciel. Ezélin, troublé par la parole libre et étrange pour lui, de l’homme de Dieu, tremble sur son siège, et même, à la surprise de ses courtisans, il tombe à genoux devant cet humble fils de St. François.

Voulez-vous connaître, par un troisième exemple, à quel degré l'obéissance au vrai pouvoir, peut s'allier avec la noble indépendance, vis-à-vis du caprice ; nous le trouvons dans notre âge.

Le grand capitaine qui au commencement du siècle pensa, pendant quelque temps, imposer silence à la terre, voulut, dans l'orgueil de ses triomphes, assujettir à ses domaines la principauté temporelle du Souverain Pontife. Il rassemble ceux qu'il considérait comme ses théologiens ; il leur déclare ouvertement ses volontés : " Je ne veux pas, dit-il, ôter au Pape son pouvoir " spirituel, c'est Jésus-Christ qui le lui a donné ; mais le *domaine temporel* de l'Eglise lui a été donné par Charlemagne ; et " moi, successeur de Charlemagne, je veux le lui ôter parcequ'il " en abuse." Déjà, à cette époque, il tenait le Pape prisonnier dans son palais de Fontainebleau, et il voulait qu'on donnât une approbation à sa criminelle entreprise. Un homme se trouva dans l'assemblée, pour élever la voix contre les prétentions du despote ; cet homme possédait, dans un corps affaibli par l'âge, une âme pleine d'énergie et de noblesse ; accoutumé, par une longue pratique de toutes les vertus, à ne craindre que son Dieu, il ne sait pas sacrifier son *devoir* à la volonté d'un tyran ; il élève la voix, et sa vertueuse fermeté finit par attirer sur sa personne jusqu'à l'admiration de celui qu'il combat. Cet homme, c'était un humble prêtre, qui avait passé sa vie à former à la vertu sacerdotale, et par ses enseignements et par ses exemples, les jeunes lévites du sanctuaire : j'ai déjà nommé l'abbé Emery, Supérieur de la maison de St. Sulpice ; éternel honneur de cette vénérable compagnie.

Examinons maintenant la question sous un autre jour ; et voyons si la volonté d'un peuple exprimée sur toutes les questions politiques, doit être considérée comme une loi qui oblige la conscience humaine.

D'abord je dirai qu'une volonté de cette nature n'existe que dans la bouche du démagogue, qui prête, gratuitement, et presque toujours mensongèrement, au peuple, sa volonté propre ; supposé d'ailleurs que cette volonté existe en réalité, peut-elle produire une obligation ? Qui a donné aux peuples le droit de sacrifier à leurs caprices, l'ordre voulu de Dieu, et de subordonner les lois éternelles de la justice à leur aveugle volonté ? La source de l'autorité ne doit pas se trouver, et ne se trouve pas

en effet, dans la volonté de l'homme. L'Évangile nous dit que la seule autorité existante est celle du Seigneur, et nul n'a le droit d'obliger la conscience, si ce n'est au nom de Dieu. Tout pouvoir qui vient d'une autre source est de soi tyrannique, et avilit la nature de l'homme.

La doctrine Catholique enseigne que toute loi, pour obliger, doit découler, en quelque manière, de la loi éternelle, c'est-à-dire, de la raison suprême ; et c'est dans ce sens que Bossuet a dit : *Dieu lui-même a besoin d'avoir raison, pour obliger la conscience humaine.* Le docteur angélique, St. Thomas, définit la loi : *quædam rationis ordinatio, lata ab eo qui curam habet communitatis.* Un certain ordre, découlant de la raison, porté par celui qui a la charge de la communauté. Il suit de là que la volonté seule ne peut constituer une obligation quelconque ; qu'il faut de plus, que cette volonté soit en accord avec la raison.

Non, s'écrie ici l'orateur, je ne reconnais pas l'autorité de mes frères sur moi, je suis leur égal ; comme eux je suis la créature de Dieu ; je dois tout à celui qui m'a tout donné ; nul autre n'a de droit sur moi : devant mon créateur seul, je puis m'incliner sans m'abaisser : obéissant à mon Dieu, je conserve ma dignité. Tout pouvoir qui ne commande pas en son nom me dégrade et m'avilit ; ma qualité d'homme, seule, me constitue trop noble pour que je me soumette à d'autres qu'à celui qui est la grandeur même. En un mot, roi de la création, je ne suis soumis qu'à celui qui fait les rois ; ainsi le veut mon Créateur. Car lui, comme dit l'Écriture, me traite avec respect : *Cum magnâ reverentiâ disponis nos.* Ainsi donc, relevant immédiatement de l'Être tout puissant et infaillible, je ne puis jamais reconnaître, dans celui qui peut se tromper, le droit de me commander en son propre nom.

Loin donc de moi la doctrine dégradante de la "souveraineté du peuple." Qu'on mette ici la doctrine révolutionnaire en regard du Principe Chrétien.

Le cynique Jean-Jacques Rousseau, philosophe de la démagogie, ne donne pas d'origine plus élevée et plus pure à l'autorité sociale, que la volonté générale des peuples ; ce célèbre sophiste a l'impudence d'avancer en principe : "que le peuple n'a pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes." Cette maxime justifie tous les crimes, sans en excepter même le déi-

cide du Calvaire. Elle place dans la force aveugle le tribunal suprême du droit. Elle fait du caprice la première loi des sociétés, et livre à l'arbitraire les plus chers intérêts de l'humanité. En un mot, l'admettre comme règle de pratique, c'est infliger à l'homme rebelle à son Dieu, le digne châtement de son orgueil. Ne voulant pas reconnaître le juste domaine du créateur, il sera dégradé jusqu'à devenir l'esclave de la créature: *Et similis factus est illis*. L'orateur conclut de là que la *volonté générale des peuples*, mise en avant pour justifier le gouvernement du Piémont et les Maziniens d'Italie, est un principe anti-évangélique, par conséquent anti-social, et qui conduit par une pente inévitable à la barbarie du Paganisme.

Après avoir concentré, sur les affaires d'Italie, toute la lumière des principes civilisateurs qu'il vient de rappeler, l'orateur s'écrie: C'est maintenant, O noble de Lamoricière, que l'on comprend les motifs de votre héroïque dévouement: depuis le commencement de votre carrière, soldats de la civilisation chrétienne, vous combattez la barbarie partout où elle se trouve, dans la patrie des Arts, comme sur les côtes sauvages de l'Afrique: qu'elle se présente à vous, sous le nom d'un guerrier célèbre, Abdel-Kader, ou sous celui d'un brigand non moins célèbre, Garibaldi, vous êtes toujours là sur la brèche; qu'elle soit appuyée sur les hordes féroces de l'Afrique, ou sur les Potentats du monde, votre glorieuse épée brille en tête de l'armée chrétienne. Illustre guerrier, soyez fier de vous-même, et de toute une vie de généreux sacrifices: jusqu'à présent, vous avez obtenu l'admiration de nos intelligences, aujourd'hui vous possédez l'amour de nos cœurs. Oui, et nous ne cesserons de vous le répéter, sur les plages de l'Afrique on vous admire, aux champs de l'Italie on vous aime. Ne craignez pas les effets de cette parole qui, à l'occasion de votre dévouement à la Papauté, est tombée, dit-on, du haut du trône: "*C'est chevaleresque, mais c'est fou.*" S'il y a là de la folie, ce ne peut être que la folie de l'honneur, la folie du Calvaire, la folie de Dieu. Oh! cette parole restée sans écho, n'a pu que rappeler qu'il y aura toujours sur la terre des cœurs trop étroits, pour comprendre le sentiment chrétien du sacrifice de soi pour autrui; c'est, une fois encore entre mille, la vérification de la pensée de St. Paul: *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei; stultitia est illi, et non potest intelligere*. Revenez, illustre guer-

rier, fouler de nouveau la terre de votre patrie ; il y a là des cœurs qui vous comprennent, des gloires qui vous attendent. Ne redoutez pas ceux qui voudraient vous avilir, parceque vous avez servi sous le drapeau du Vicaire du Christ. Déjà les héros de Sébastopol et de Magenta ont rendu au chef de l'Etat, un témoignage éclatant d'estime, pour leur ancien compagnon de gloire, le héros de Constantine : le monde catholique a entendu avec bonheur le duc de Malakoff, exprimer qu'il vous regarde comme un des plus honorables militaires du siècle, et qu'il s'estimerait heureux, à votre retour sur la terre de France, de vous presser sur son cœur. Le duc de Magenta ajoute noblement qu'il serait fier de marcher sur vos traces : " Si mon épée eut été libre, dit-il, je l'aurais offerte au Saint Père." Oh ! quand il y a des héros au conseil des Rois, la justice et l'honneur y sont à l'abri. Et vous, généreux Guerriers, qui, plus heureux que votre chef, êtes tombés au champ de l'honneur ; vous, qui avez versé un sang si pur pour la cause de la civilisation chrétienne ; montez, montez au Ciel. Là haut, dans l'empire de la justice immuable, il y a des couronnes pour tous les soldats des nobles et saintes causes, quelque soit le drapeau sous lequel ils ont combattu. S'il vous fallait, à vous aussi, des défenseurs au tribunal du céleste Juge, on les compterait par millions : les héros du ciel, les martyrs vos frères, élèveraient la voix en votre faveur. Et puis, la nouvelle Eve, la Reine et la Mère de la société chrétienne, ne serait-elle pas là, pour vous présenter, à son fils, le nouvel Adam, comme les plus distingués et les plus généreux de ses enfants. Oh ! oui, montez, vaillants soldats ; allez avec confiance, recevoir la palme de la victoire, de la main du Dieu qui va vous couronner aux acclamations du ciel, et aux applaudissements de la terre... : *Sicut stella fulgebunt in perpetuas aternitates.* Ainsi couronnés, ils brilleront, comme les astres au firmament, pendant l'éternité.

SECONDE PARTIE.

Soldats de l'Eglise : La cause soutenue par l'armée Pontificale n'est pas seulement la cause de la civilisation, elle est aussi celle de l'Eglise de Dieu. C'est en effet pour défendre la liberté de l'Eglise, attaquée dans l'indépendance de son chef, et pour maintenir l'autorité de ses lois, que ces héros chrétiens ont si généreusement versé leur sang.

Que le Pape doive être libre et indépendant dans l'exercice de son autorité spirituelle, c'est son droit, et son droit divin ; personne ne peut, en justice, le dépouiller de cette liberté, pas plus que lui-même ne peut, pour quelque raison que ce soit, permettre qu'on y porte la plus légère atteinte. Tel est le principe fondamental, duquel découle, par voie de la plus rigoureuse conséquence, toute la politique romaine, dans la question présente. Le principe est inflexible, la conséquence ne peut-être d'une nature différente.

Les rois de l'ordre temporel peuvent céder, suivant les circonstances, une partie de leur pouvoir ou de leur liberté : le Pape, au contraire, ne peut rien céder de son pouvoir spirituel, rien non plus de la liberté nécessaire pour l'exercer. Les puissances du monde oublient, trop souvent, la position exceptionnelle que Dieu lui-même a faite à son Vicaire sur la terre. Elles paraissent ignorer qu'en demandant au Pape le sacrifice volontaire de la moindre partie de sa liberté, elles le mettent dans l'alternative inévitable de manquer à sa conscience, ou d'opposer à leurs désirs un refus formel, jusqu'à l'effusion du sang.

Ce fut en vertu de ce principe fondamental que le Pape se vit forcé d'abandonner la ville éternelle en 1848. Lui-même le dit par ces mots : “ Parmi les motifs qui nous ont déterminé à cette séparation, celui dont l'importance est la plus grande, c'est d'avoir la pleine liberté dans l'exercice de la puissance suprême du St.-Siège, exercice que l'Univers Catholique pourrait supposer à bon droit, dans les circonstances présentes, n'être plus libre entre nos mains.”

Ces paroles tombant de la chaire de St. Pierre, ont une gravité proportionnée à la hauteur d'où elles tombent. Du reste, Pie IX n'est pas le seul des Papes qui ait proclamé la nécessité de la liberté pour le chef de l'Eglise. Toute la vie de St.-Grégoire VII, comme le remarque son historien Voigt, témoigne que la pensée dominante de cet illustre et Saint Pontife était l'indépendance de l'Eglise, considérée comme nécessaire au progrès du Christianisme et à la réforme de la société.

D'ailleurs le schisme du quatorzième siècle nous confirme la vérité de cette pensée. La Papauté jetée à Avignon fut un abîme pour l'Eglise et pour l'Europe : l'histoire de cette triste épo-

que nous le dit à toutes ses pages. Le XIV et XV siècles l'ont senti.

Il faut donc en être bien convaincu, la tyrannie, qui abusant de sa force d'un jour, oserait mettre des fers aux mains de celui qui a reçu de Dieu la plénitude du pouvoir, au ciel et sur la terre, enchaînerait avec lui les consciences de deux cents millions d'hommes, et emprisonnerait, en l'arrachant à ses enfants, le Père qui nourrit de grâce et de vérité la grande famille chrétienne.

Il est vrai que la Révolution, telle qu'entendue par certains gens, dont les yeux ne pénètrent pas tout le mystère des sociétés secrètes, ne prétend pas ouvertement ravir au Pape sa Souveraineté spirituelle, ni le libre exercice de son pouvoir divin dans l'Eglise ; mais il ne faut que réfléchir un peu, pour saisir les nombreux et étroits rapports qui unissent la liberté du pouvoir moral à l'indépendance du St.-Siège.

Il faut distinguer deux partis parmi les opposants du pouvoir temporel : le parti de la Révolution ou des Sociétés secrètes, représenté par Mazzini et Garibaldi ; ce parti veut ressusciter l'ancienne république romaine, et détruire complètement la Papauté et l'Eglise de Jésus-Christ. Le but est ouvertement avoué par les chefs ; il n'y a pas à s'y tromper. Pie IX, dans son Encyclique du 8 Décembre 1849, développe le but et les plans de la Révolution, dans ces termes : " La Révolution est " inspirée par Satan lui-même, son but est de détruire de fond " en comble l'édifice du Christianisme, et de reconstituer sur ses " ruines l'ordre social du Paganisme. Son grand moyen est de " faire briller aux yeux des Italiens, les gloires de Rome payenne, afin de rendre odieuse Rome chrétienne, comme étant " l'obstacle qui empêche l'Italie de reconquérir l'antique splendeur des temps anciens, c'est-à-dire des temps payens."

Le second parti veut ôter au Pape sa principauté temporelle, tout en prétendant respecter son autorité spirituelle et son indépendance comme chef de l'Eglise. Ce second parti est le seul qui, par son apparence de modération, de respect même, en paroles du moins, pour le Saint Père, peut égarer l'opinion des catholiques. Voilà pourquoi le prédicateur, s'attache à en combattre les principes, laissant de côté les sociétés secrètes, détestées et justement méprisées de tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde civilisé.

Enlever au Pape, dit l'orateur, sa Principauté temporelle, c'est 1o. lui faire perdre la garantie de sa liberté, comme chef de la Chrétienté ; 2o. c'est le dépouiller des propriétés de l'Eglise, et des ressources nécessaires au gouvernement de la société Catholique ; 3o. c'est soustraire à sa protection ceux qu'il s'était engagé, comme roi, de protéger sous le rapport spirituel et temporel.

Les trois effets qui viennent d'être énumérés sont si évidemment la suite de la perte du domaine temporel, que l'on soupçonne d'hypocrisie tous ceux qui prétendent vouloir la cause sans en vouloir les effets ; c'est pour cela que la fameuse brochure *le Pape et le Congrès* a été regardée, par le Souverain Pontife lui-même, comme " entachée d'un fond insigne d'hypocrisie."

Voyons d'abord le premier effet qui suit la perte de la Principauté temporelle.

Il est certainement impossible de concevoir comment le Pape, cessant d'être Roi, et devenant le sujet de quelque puissance temporelle, peut conserver la plénitude de la liberté dont il jouit maintenant. En effet, supposer d'avance, que le roi, qui aurait pour sujet le chef de l'Eglise, n'abusera jamais de cet énorme privilège, qu'il saura toujours distinguer entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel, qu'il se conduira pour le plus grand bien de l'Eglise, et cela même dans le temps de la vacance du Siège, et au moment de l'élection du Pape ; supposer de plus qu'il sera prêt, sans cesse, à sacrifier l'intérêt temporel de son royaume pour les intérêts supérieurs de toute la catholicité, qu'il laissera pleine autorité au Pape de communiquer avec toutes les nations, et d'entretenir continuellement des légats, même en temps de guerre, qu'il sera disposé à ne jamais user de son pouvoir temporel, pour se venger des réprimandes, et des peines canoniques que pourrait lui imposer son chef spirituel ; en un mot, supposer tout cela, c'est accorder à cet heureux roi, d'abord, une vertu excessivement rare chez les personnages de cette condition, et en outre, le don de l'infaillibilité : en d'autres termes, c'est admettre un ordre surnaturel. Or établir une institution politique, qui rend nécessaire pour l'Eglise, une semblable intervention de la divine Providence, c'est demander un miracle perpétuellement subsistant ; c'est tenter le Seigneur, et il est écrit : "*Non tentabis Dominum Deum tuum.*"

L'on comprend ainsi que le Pape ne peut pas accepter volontairement un tel état de choses ; ainsi donc, à part cet ordre surnaturel, que d'ailleurs Dieu n'a jamais promis, le Pape devenant sujet, perd la garantie de sa liberté ou plutôt de la liberté de l'Eglise ; cette vérité est reconnue, non seulement par les écrivains catholiques qui ont traité cette question, tant dans notre siècle que dans les siècles passés, mais encore par les ennemis de l'Eglise. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce que disait Frédéric II, de Prusse, à son ami Voltaire : “ On pensera à la conquête facile des Etats du Pape, et alors le *Pallium* est à nous, et la scène est finie. Aucun des potentats de l'Europe, ne voulant reconnaître un Vicairé du Christ, soumis à un autre souverain, tous se créeront un patriarche, chacun pour son propre état . . . ; peu à peu chacun s'éloignera de l'unité de l'Eglise, et finira par avoir dans son royaume, une religion ainsi qu'une langue à part.”

L'historien Sismondi exprime la même pensée en disant, “ que celui qui enlèverait à l'Eglise sa Principauté temporelle, ne tuerait pas du coup la Papauté, mais lui porterait une blessure mortelle.”

Il suffit d'ailleurs, de jeter un regard sur l'histoire des siècles passés, et même de notre siècle, pour comprendre dans quel état de servitude on placerait l'Eglise de Dieu, en soumettant le Pape à un pouvoir temporel. Quelle est en effet la puissance qui ne se soit jamais faite la persécutrice du Pape et de l'Eglise ? Aujourd'hui même, combien peu l'on compte de Souverains qui n'ont pas sur le front la flétrissure du persécuteur. Si donc il est vrai, que les Gouvernements punissent, presque toujours, de l'exil et de la prison, les Evêques qui ont assez d'énergie pour s'opposer à toute mesure préjudiciable au salut des âmes ; comment peut-on supposer que ces mêmes gouvernements ne blesseront en rien la liberté du Pontife suprême.

Il faut donc le reconnaître ; placer le Souverain Pontife sous la dépendance d'un pouvoir humain quelconque, serait mettre évidemment en péril la liberté du Siège Apostolique ; ce serait circoncrire l'influence que le représentant de Dieu doit exercer sur la terre, confier aux caprices d'un homme, sans garantie aucune, les rapports nécessaires, la communion vitale de l'Eglise universelle avec son oracle et son chef. Or nous l'avons dit, restreindre le Pape, dans le libre exercice de son pouvoir

suprême sur l'Eglise universelle, c'est porter atteinte à son droit divin ; ainsi donc le faire descendre à la condition de sujet d'une puissance temporelle, c'est s'opposer au chef de l'Eglise, non pas seulement dans l'ordre politique, mais aussi dans l'ordre spirituel ; c'est s'attaquer à Jésus-Christ lui-même.

Voilà pourquoi le St.-Père tendra la main à la palme du martyre, plutôt que de livrer l'Eglise de Dieu à une honteuse servitude. Oh ! grâces éternelles vous soient rendues, ô mon Dieu, pour le don fait à votre Eglise d'un Pontife si vertueux et si ferme dans l'adversité. Qu'il est doux ! dans le naufrage universel de tous les pouvoirs protecteurs de la société, dans l'abaissement général des esprits, dans la prostration commune de tous les courages, qu'il est consolant de voir, debout encore et au-dessus de toutes ces ruines, celui qui tient en ses mains la puissance que l'on peut appeler la clef de voûte de la société humaine !

O sublime successeur de St.-Pierre, vous qui tenez le timon de la Barque divine au milieu des orages, unique conservateur de la dignité de l'homme, si jamais vous fûtes indispensable au monde, c'est bien aujourd'hui. Hélas ! les représentants de la force brutale se sont emparés de tout ; ils veulent tout embrasser, tout régler, tout dominer ; vous seul n'avez pas encore été subjugué. Oh ! s'il fallait vous voir succomber dans cette guerre fatale de la force contre le droit, c'en serait fait de la race humaine toute entière ; elle n'aurait en perspective que la dégradation, l'esclavage et l'abrutissement. Oh ! oui, St.-Père, le monde chrétien est à vos pieds, et dans la crainte de perdre l'unique planche de salut qui lui permet de surnager au-dessus des flots en furie, il vous crie de toutes ses forces : *Domine, salva nos, perimus* ; il répète après vous, ces mots que vous inspire votre sainte énergie : *Point de transaction avec les Gentils*. C'est bien assez en effet, que le Père du christianisme ait été livré une fois à l'injustice, conservez du moins la liberté, l'indépendance de la Mère. Oh ! oui, descendez, descendez plutôt aux Catacombes ; nous vous y suivrons : le soleil du moins ne prêterait pas sa lumière, pour faire voir le Vicaire du Christ, les mains liées à une colonne.

On objecte ici que le Pape ne sera pas exposé à perdre le libre exercice de son pouvoir spirituel ; car la liberté lui sera garantie par les Puissances catholiques.

La garantie offerte dans les circonstances actuelles, est illusoire et hypocrite. Le Pape ne peut pas, sans blesser sa conscience, l'accepter comme dédommagement des droits qu'on veut lui enlever. Pie IX peut-il sacrifier volontairement l'état de liberté que, par la piété des Rois et des fidèles de la primitive Eglise, la Divine Providence a fait au Pontife Romain ? Il ne le peut pas, sans doute; et le pourrait-il, ce ne devrait être tout au plus qu'à la condition de recevoir, en échange, un état également libre. Or le Pape sacrifiant aujourd'hui sa principauté temporelle, renoncerait au droit le plus pur dans son origine, le plus sacré dans sa nature, pour l'échanger contre la volonté capricieuse des puissants de la terre, je dirai plus, contre la volonté de ceux qui jettent au vent, quand ils le trouvent bon, les garanties promises dans les traités les plus solennels, y a-t-il là égalité ? Le Pape consentant à l'échange, ne porterait-il pas atteinte à la liberté qu'il doit posséder de droit divin ?

En second lieu, enlever au Pape la puissance temporelle, c'est le dépouiller des propriétés de l'Eglise, dont il n'est que l'usufruitier, et des ressources nécessaires au gouvernement de la société catholique.

Il y a dans l'Eglise des lois de deux espèces : celles qui regardent les dogmes de la foi, et celles qui régissent l'administration des biens spirituels et temporels. Les unes et les autres obligent également; et l'on sait que le droit canon déclare dignes d'excommunication, ceux qui contribuent directement ou indirectement à la spoliation des biens temporels du St-Siège. Or des lois dont l'infraction entraîne un aussi grave châtement, lient évidemment la conscience devant Dieu. Voudrait-on forcer le Pape à trahir sa conscience et son devoir, en mutilant, et anéantissant, au gré d'une poignée de révolutionnaires, le code de la législation de l'Eglise ? Ne doit-il pas, au contraire, maintenir ces lois dans toute leur vigueur ? Céder, il ne le peut point. Ce n'est pas là une question douteuse, ni nouvelle dans l'Eglise, elle a déjà fait des martyrs ; ainsi nul sur la terre ne fera céder volontairement un pied de territoire, ni un iota de droit, au Souverain de Rome.

Les lois établies par les conciles généraux, pour la conservation des biens de l'Eglise, sont tellement fondées sur la justice, que le Pape lui-même ne peut pas frustrer l'intention des légis-

lateurs. En effet, ces biens ont été donnés à l'Eglise de Dieu par les fidèles des premiers siècles, et par la munificence des princes chrétiens. Le but des donateurs exige qu'ils soient employés pour subvenir aux frais du gouvernement ecclésiastique, et pour des œuvres de charité. Je le demande ; la volonté des donateurs n'est-elle pas sacrée ? Le Souverain Pontife pourrait-il, sans crime, se prêter volontiers à la dilapidation de biens dont il n'est que l'administrateur ? Ne serait-il pas infidèle au devoir de sa charge, si, pour éviter la persécution, le martyr même, il consentait à dépouiller l'Eglise, de propriétés si sacrées ?

Comment peut-il donc arriver qu'on demande aujourd'hui à Pie IX une telle infidélité ? Ne sait-on pas ce que répondait en 1809, Pie VII, de glorieuse mémoire, au général qui se présentait à Sa Sainteté, de la part de Napoléon Ier. pour lui faire la même demande ? "Général, dit ce noble et intrépide vieillard, " si le serment que vous avez fait à votre maître, vous oblige à " me faire une telle proposition, jugez vous même, après les ser- " ments que j'ai faits, de conserver ces biens à l'Eglise, je puis en " céder quelque chose. Dites à votre maître, qu'il peut me met- " tre en pièces, mais qu'il n'obtiendra jamais de moi une pareil- " le lâcheté."

On le comprend aisément, des questions de cette nature et de cette importance ne peuvent être livrées à la licence des opinions. Tout catholique est tenu, en conscience, de se soumettre sur ce point, au jugement du Pape, qui, avant de ceindre son front de la tiare, fait le serment solennel de mourir, plutôt que de consentir à la dissipation des biens de l'Eglise. Celui qui aujourd'hui blâme l'admirable fermeté de Pie IX, censure, par là même, le chef de l'Eglise dans l'exercice de son pouvoir suprême, refuse d'adhérer aux décisions de haute morale publique données par son infallible enseignement, porte la témérité jusqu'à se faire le juge de son docteur dans la foi et la morale, le juge de celui qui ne relève ici bas d'aucun tribunal, cet audacieux catholique pourrait-il se penser pur de toute tache devant Dieu ? Non, la doctrine de l'Eglise ne lui permet pas de se considérer ainsi ?

C'est donc à nous catholiques, en conscience comme en honneur, de nous unir, en un commun sentiment d'admiration, à l'égard du Souverain Pontife, qui gémit aujourd'hui sur l'infortune de ceux contre lesquels il est forcé de lancer les foudres de

l'excommunication. Ce n'est pas, croyez-le, sans larmes et sans angoisses, que ce tendre père fermé à tant de malheureux enfants, les portés de l'Eglise et les portes du Ciel. Ah ! si Dieu le permettait, il donnerait mille fois sa vie, plutôt que de livrer son âme aux déchirements cruels, que lui fait éprouver l'accomplissement de ce formidable devoir.

On a parlé d'entêtement et d'obstination de la part de la cour de Rome Depuis quand, je vous en prie, la fermeté dans l'accomplissement d'un devoir, peut-elle être considérée comme de l'obstination ? Est-ce que l'on voudrait confondre ensemble le vice et la vertu, le bien et le mal ? *Vae qui dicitis, malum bonum, et bonum malum, portentes tenebras lucem et lucem tenebras !*

Enfin le troisième effet de la perte de la principauté civile, c'est de soustraire le peuple à la protection que lui doit le Pape, comme roi, sous le rapport spirituel et temporel.

Dans nos siècles d'orgueil, que l'on appelle fièrement des siècles de liberté, et qui seraient plus exactement nommés *siècles de licences*, il est peut-être un peu difficile de faire entendre à tous, le devoir de protéger, qu'impose au Pape sa qualité de roi, et le droit qu'à le peuple de participer aux bienfaits de cette protection.

Il faut remarquer d'abord, que ce devoir du roi envers son peuple, doit s'exercer sous le triple rapport de la vie, des droits et de la propriété. Qu'un roi doive protéger ses sujets sous ces trois rapports, considérés seulement au point de vue séculier ou profane, tout le monde en convient ; mais il ne faut pourtant pas oublier, qu'au delà de ce monde, il y a la vie éternelle ; que par-dessus le droit aux biens matériels, il y a le droit, plus rigoureux encore, aux biens spirituels ; que parmi les propriétés générales d'une famille, il faut comprendre, comme en formant la plus chère et la plus précieuse partie, les biens de la foi et des vertus chrétiennes.

Les princes du monde, sous ce dernier rapport, sont-ils également obligés d'exercer la protection ?

C'est une question qui n'appartient pas à mon sujet, et que j'écarte en ce moment ; je veux me restreindre à la considérer par rapport au Souverain Pontife, vis-à-vis de ses sujets temporels.

Les hommes de notre siècle en sont venus à un tel degré d'égarement, qu'ils se font une gloire, d'admettre en pratique, sinon en principe, l'indifférence en matière religieuse; bien plus, sous le prétexte que la religion de Jésus-Christ n'est pas universellement reconnue, ils mettent sur un pied d'égalité, l'Eglise et les sectes religieuses qui s'en sont détachées par l'apostasie, et donnent par là à l'erreur tout autant de droits qu'à la vérité. De là il suit que le Prince qui empêche la prédication publique de l'erreur est, à leurs yeux, coupable de tyrannie à l'égal de celui qui ôte à ses sujets le moyen de connaître la vérité.

Il faut avouer que telle n'est pas la doctrine catholique. L'Evangile recommande, à la vérité, l'exercice de la charité à l'égard de tous, le respect même envers celui qui, de bonne foi, professe l'erreur. Cependant, quand à l'erreur en elle-même, ce livre divin lui déclare une guerre à mort, et c'est là la guerre de la cité de Dieu contre la cité du monde.

Qu'un père de famille catholique permette à ses enfants d'entendre les prédications des hérétiques, et qu'ainsi, il nourrisse leur âme d'erreurs comme de vérités, c'est un crime; je dirai plus, c'est une cruauté. Vaudrait autant permettre à une mère de donner le poison à son enfant au berceau.

Appliquons maintenant ces principes évangéliques à la question présente.

Le Pape, de droit divin, est le docteur universel des hommes; il a été établi le gardien de la saine doctrine; son premier devoir est de donner le paturage aux agneaux et aux brebis, c'est à-dire, la nourriture spirituelle à tous, pasteurs et fidèles. Il est le premier responsable de la perte des âmes, et même, en sa qualité de pasteur, il est tenu de donner sa vie, s'il le faut, pour ses brebis : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.*

A ces titres divers, n'est-il pas obligé d'écarter autant que possible, tout ce qui peut faire perdre à ses enfants la foi et les vertus chrétiennes? A ses yeux, peut-il y avoir un intérêt d'une importance plus élevée que celui de la foi? Non, jamais il ne peut consentir librement, à faire passer les peuples de ses domaines, sous l'empire d'un gouvernement qui, par son impiété et sa licence, opère dans les âmes la perte de la foi et des bonnes mœurs.

Cette considération du salut des âmes, la moindre sans doute aux yeux des ennemis de l'Eglise, est celle qui motive, en

premier lieu, les résolutions du St. Père. Peut-il en effet, sacrifier volontairement, aux caprices des révolutionnaires, la partie de ses enfants qui, loin de lui, courent le danger le plus imminent de se perdre pour toujours ? Oh ! non, le Pape ne peut pas, dans les circonstances actuelles, cesser de lui-même, la protection qu'il doit à ses sujets ; sa charge de pasteur universel des âmes lie en cela sa conscience, de même que les serments prêtés au jour de son couronnement.

Par toutes les considérations que je viens de développer, nous sommes donc amenés à voir dans la personne de l'illustre et Saint Pontife, Pie IX, le martyr des principes qui sauvent l'Eglise et la Société. On comprend en effet que le Pape, se rendant aux désirs des révolutionnaires, renverserait les fondements de l'ordre social ; car ce serait sanctionner de son pouvoir divin, une autorité acquise par le crime et l'injustice. Ce serait reconnaître que le *fait accompli*, quelque criminel qu'il fût, pourrait donner naissance à un droit véritable ; ce serait admettre comme vrai, la doctrine en vertu de laquelle on s'engagerait d'avance à ne pas intervenir en faveur de l'innocent ou du faible opprimé ; ce serait détruire les lois évangéliques de la charité ; ce serait proclamer que la volonté des peuples, telle qu'entendue par les révolutionnaires d'Italie, fournit un motif légitime de renverser les autorités politiques, d'attenter aux droits les plus sacrés et les plus légitimement acquis, de s'emparer des biens, de la vie même des honnêtes et paisibles citoyens, de violer les lois et les propriétés de l'Eglise de Jésus-Christ. Le Pape pourrait-il jamais devenir librement la cause de tant de désastres ? J'entends ici le monde chrétien me répondre d'une voix unanime : Non, il ne le peut pas ; ce serait livrer la société à la barbarie payenne.

Mais ce n'est pas tout, Pie IX, cédant à la perversité de ses persécuteurs, livre aux fers de l'esclavage, les mains du Pontife Romain ; renonce, de son plein gré, à la liberté qu'il possède de droit divin, dans l'exercice de son Pontificat ; consent à la dilapidation des biens de l'Eglise, de ces biens sacrés qui ont été confiés à la fidèle administration des Pontifes, sous la foi des serments les plus solennels ; abandonne ses brebis et ses agneaux, les livre même à la férocité du loup ravisseur, et admet un ordre de choses où ses enfants sont exposés à perdre la foi et le

salut éternel. Peut-il, à ce degré, devenir infidèle à sa conscience ? Il ne le peut pas, et le deviendrait-il ? Je vois aussitôt s'élever contre lui les ombres des Saints Pontifes des premiers siècles, qui ont versé leur sang pour l'indépendance et la liberté de l'Eglise ; j'entends les reproches que lui adresseraient, du fond de leurs tombes vénérées, le plus illustre martyr de Rome, St-Laurent, et le courageux archevêque de Cantorbéry, St-Thomas, qui tous deux ont souffert le martyre plutôt que de livrer aux tyrans les biens de l'Eglise de Dieu. Et puis, une voix plus formidable encore viendrait lui redire que les chefs de l'Eglise sont responsables, devant Dieu, des âmes confiées à leur garde et sollicitude ; c'est le grand Apôtre qui lui répéterait ces paroles de l'Épître aux Hébreux, inspirées par l'Esprit Saint : "*Ipsi autem pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri.*"

Elle est donc horrible la pression exercée aujourd'hui sur le Saint-Père ; c'est, de toutes les tyrannies, la plus détestable, puisqu'elle l'attaque dans sa conscience et dans l'exercice des devoirs de son Pontificat suprême ; - c'est lui donner à choisir entre Dieu et les hommes ; c'est le suspendre entre le ciel et la terre ; c'est le crucifier. Les Juifs insensés ! ils veulent renverser l'empire du Christ, et voilà qu'ils le placent de nouveau sur le siège de sa puissance : *Si exaltatus fuero... omnia traham ad me ipsum.*

Oh grand et sublime Pontife ! qu'il m'a été doux d'entendre les paroles paternelles de Votre Sainteté, lorsqu'avec émotion, je m'agenouillais à ses pieds, au palais du Vatican ; mais combien plus vive encore serait cette émotion, maintenant que votre front rayonne de la triple majesté de la Religion, de la vertu et du malheur. La Providence de mon Dieu ne m'a pas accordé le bonheur d'aller verser mon sang pour la noble et sainte cause que vous soutenez. Que je suis heureux, du moins, de rendre ici un témoignage public de respect et d'admiration pour les héros de votre armée pontificale. Oh oui ! ils sont vos soldats, ces hommes à la pensée élevée et aux nobles sentiments. Ils possèdent votre force, votre puissance : cette puissance que l'homme acquiert par la disposition de sacrifier sa vie pour le triomphe de la justice et de la vérité, nulle force ici-bas ne peut la détruire ; c'est une puissance descendue du ciel ; elle est

sortie des flancs du Golgotha, pour exercer son empire sur l'univers entier, et même sur la toute puissance du roi du ciel et de la terre.

Indignés de voir l'humanité dégradée jusqu'à combattre la justice, le droit, la vérité, Dieu lui-même, ces nobles fils des Croisés sentent à quoi les appellent l'honneur et la gloire de leurs ancêtres, et partent incontinent, pour entrer sur les pages souillées des annales de notre siècle, un protêt solennel écrit de leur propre sang. Ils veulent qu'à côté des horreurs qui font rougir l'humanité, il y ait quelques exemples de courage et de vertu, de peur que les hommes avilis jusqu'au mépris d'eux-mêmes, ne descendent aveuglément dans les dernières profondeurs de la dégradation. L'âme élevée par ces motifs sublimes, ils pressentent qu'ils sont appelés à verser leur propre sang, plutôt que celui des autres ; ils aspirent au bonheur du martyr avec une ardeur plus vive qu'à l'éclat de la victoire.

Avant d'aller plus loin, que l'on me permette de répondre ici à certaines consciences qui se scandalisent de voir la défaite de soldats combattant pour la cause de Dieu. Pourquoi donc ont-ils été vaincus ? Se demandent à elles-mêmes, ces âmes faibles qui sont comme tentées d'arguer, de la défaite de ces héros, contre la justice de la cause.

O âmes timides et de peu de foi, prenez garde, et craignez de tomber dans l'aveuglement des Juifs qui, voyant le Christ sur l'instrument du supplice, lui disaient : Si tu es vraiment le fils de Dieu, descends de la croix : *Si verè filius Dei es, descende de cruce.*

Il ne faut pas oublier le mystère des voies de la Providence divine. Se faire une pareille question, c'est demander pourquoi Dieu ne punit pas, sur le champ, le malheureux qui s'oppose à lui ; c'est demander la victoire avant le combat, la grâce avant l'offrande ou le sacrifice ; c'est demander une faveur, sans offrir quelque chose pour étouffer le cri de nos fautes ; c'est, en un mot, renverser l'ordre établi de Dieu, et faire de cette terre d'épreuves, où les méchants doivent être mêlés aux bons, le séjour même de la justice parfaite.

Est-ce donc à nous, créatures d'un jour, de fixer les limites de la patience, de la longanimité d'un Dieu ? Est-ce à nous de conduire la main de sa redoutable justice ? Est-ce à nous de lui de-

mander compte de ses desseins inscrutables? Ah! lorsque le Seigneur veut remporter des victoires, il sait bien créer des armées. Le Dieu qui tient en ses mains la foudre! le Dieu dont la voix brise les cèdres du Liban! n'a pas besoin de notre faiblesse au secours de sa puissance. Quand il a décrété de faire éclater sa colère sur une nation, il dit un mot, et, à sa voix, des peuples inconnus accourent tout armés des extrémités du monde, et se font le mystérieux instrument de ses vengeances.

L'histoire du malheureux peuple Juif, que Dieu a fait passer par toutes les phases de l'existence, pour donner à la terre ces grandes et terribles leçons, offre des exemples nombreux de cette conduite de Dieu sur les nations. Et lorsqu'il voulut détruire le colossal empire des Romains, Attila fut appelé avec ses nuées de barbares.

Mais si le Dieu de la miséricorde veut accorder à la terre des faveurs extraordinaires, et ouvrir aux hommes de nouvelles sources de grâces; il demande pour satisfaire les droits de sa justice et donner ensuite libre cours à sa libéralité, non des soldats mais des victimes. C'est en effet l'immolation volontaire du Golgotha qui précéda ou plutôt effectua la Rédemption du monde, et le sang, librement offert, de douze millions de martyrs qui cimentait la base de l'Eglise de Dieu.

Ces principes du gouvernement de la divine Providence nous font regarder le massacre de l'armée Pontificale, comme un événement qui ouvre notre cœur à de grandes espérances. Ils sont la confirmation d'un pressentiment entretenu, depuis longues années déjà, par des hommes d'une grande lumière et d'une rare piété, qu'il va bientôt s'ouvrir une ère glorieuse pour l'Eglise, et que si la persécution présente doit être terrible, comme tout le fait présager, elle sera de courte durée et suivie d'un grand triomphe.

Oh! oui, Dieu prépare pour nous des faveurs signalées; il a accepté l'offrande, faite à sa justice, de victimes choisies et nombreuses. Voyez les accourir sur les hauteurs de Castelfidardo; c'est là que se plaide la cause de Dieu, comme elle fut autrefois plaidée au Calvaire par le sang et le sacrifice. O célèbre colline, déjà si brillante par la sainte maison où vécut le Verbe divin, tu viens de recevoir un nouveau lustre, dont le rayonnement resplendira dans les siècles futurs. La splendeur

du soleil de Castelfidardo, à son lever, fait pâlir l'éclat de l'astre des Thermopyles. Au célèbre défilé, Léonidas et ses Spartiates se dévouent à la mort pour la grandeur de leur patrie ; à Castelfidardo le marquis de Pimodan et son bataillon de héros se sacrifient pour la cause de l'humanité ; là on meurt pour la gloire, ici pour la justice ; là pour la terre, ici pour le Ciel.

Criblés de coups, ces héros succombent en répétant le cri du chef : " Dieu est avec nous " ! Oui, vaillants soldats, Dieu est avec vous : avec vous, comme il était à côté des chrétiens sous la dent des léopards et des tigres ; avec vous, comme il était à la croix pour recevoir le sang de la divine victime.

Oh ! soldats Piémontais, votre rage est maintenant assouvie, cessez donc le feu de vos bataillons ; montez, montez sur la colline de Castelfidardo : Dieu y est descendu ; le ciel est ouvert pour contempler les justes mourants ; les combats contre vous sont finis ; ils ont à lutter avec une puissance autrement redoutable que vos bataillons serrés, leur sang coule pour apaiser la justice de Dieu irrité contre la terre à cause des crimes des hommes. Arrêtez-ici, voyez le noble Marquis de Pimodan.... Il est tombé sous vos coups barbares... n'êtes-vous pas venus le rencontrer, sans lui déclarer le but de votre démarche perfide ? N'est-ce pas sous le manteau de l'amitié, que vous vous êtes approchés de lui, comme Judas aborda le divin maître au jardin de Gethsémani ? Entendez la voix de ce chef intrépide, qui parle encore au nom de ses frères mourants, et tremblez : " Nous mourrons pour la justice, pour l'humanité, pour l'Eglise du Christ et pour l'amour de Dieu. " Solennelle protestation d'un noble cœur, contre les crimes de l'affreuse révolution, dont vous n'avez pas craint de prendre sur vous la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Oh ! oui tremblez. Dieu ne laissera pas votre crime impuni ; le sang du juste a coulé par vos mains fratricides ; et ce sang qu'à bu la terre de votre pays criera désormais, jour et nuit, vers le ciel. Vous le savez ; malgré la prière du Fils à l'agonie, demandant le pardon pour ses bourreaux, Jérusalem a été détruite de fond en comble, ses habitants dispersés sur le monde, et le Père ne leur a pas encore pardonné. Vous le savez aussi ; quand l'empire Romain se fut baigné dans le sang des martyrs, les barbares sont venus le balayer de la face de la terre. O roi infortuné du Piémont ! malheureux rejeton d'une des plus saintes et plus antiques fa-

milles de l'Europe ! Que pensent de vous et St. Humbert et St. Amédée, vos ayeux ? O noble maison de Savoie, quelle tache sur votre glorieux blason ! Quoi donc, celui qui vous représente aujourd'hui, non content d'être le Nabuchodonozor et le Sardanapale de notre temps, veut encore devenir l'impie Balthazar ! Ne crains-tu pas, fils dégénéré des Saints, de voir se dresser devant toi les ombres irritées de tes pieux ancêtres, ou la main d'un ange de colère écrire, sur les murs de ton palais profané, les mots mystérieux de la vengeance divine : Mané, Thébéel, Pharés.

Ne sais-tu pas que le prophète roi, après avoir prédit la guerre déclarée au Seigneur et à son Christ, par les peuples et les rois, ajoute ces mots redoutables : *Qui habitat in caelis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos...* Quelle est la créature ici bas, qui peut supporter le rire et le sarcasme d'un Dieu ! d'un Dieu dont le seul regard fait reculer les soleils dans l'espace. Cette prophétie s'accomplira pour toi, comme elle s'est accomplie pour tous les persécuteurs de l'Eglise. Où est aujourd'hui l'empire de ceux qui condamnaient à mort les Papes des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Il n'est plus, et la Papauté est le seul monument qui soit encore debout au milieu des immenses ruines de ces temps reculés. Où est l'empire de ces peuples barbares qui promenaient les ravages et les flots de la colère de Dieu, d'un bout de l'Europe à l'autre ? Où est celui des successeurs de Charlemagne, qui tantôt appuyaient et tantôt combattaient le Souverain Pontife ? Où sont les superbes républiques de l'Italie, qui se croyaient immortelles à l'ombre de leur liberté et de leur indépendance ? Où sont les œuvres des généraux de la République Française ? Où sont celles même de Napoléon Ier., qui changeait la carte de l'Europe, et disséminait les trônes à la pointe de l'épée ! De toutes ces choses humaines, rien n'a résisté aux âges. Le vent du temps a tout balayé, excepté pourtant le trône de la Souveraineté Pontificale qu'abrite la main de Dieu. Et quand les nuages des Révolutions sont passés, quand la poussière que soulevaient les armées est tombée, quand la fumée des combats est dissipée, on voit toujours apparaître la sainte et immortelle figure du vieillard du Vatican qui domine tout et survit à tout.

Or après tant de combats et de victoires, peut-on désespérer d'assister à de nouveaux triomphes ! La violence n'a jamais été plus éclatante qu'aujourd'hui, et l'on sait qu'elle n'a, jusqu'à présent, rien établi de durable. D'un autre côté, l'Univers Catholique n'est-il pas en prières : " Dieu, dit St. Jean Chrysostôme avec une expression que l'on dirait audacieuse si elle n'était inspirée par la plus sublime confiance, éprouverait une espèce de honte à ne pas écouter les prières de l'Eglise universelle." Et puis les larmes et les angoisses du Vicaire de Jésus-Christ, le sang des martyrs, qui vient de couler, et les sacrifices de tant d'épouses, de tant de mères qui s'estiment heureuses d'offrir à Dieu ce qu'elles ont de plus cher au monde, n'y a-t-il pas là de quoi toucher le cœur de Dieu, et fléchir sa colère ? Si la femme n'est pas appelée à verser son sang sur un champ de bataille, c'est qu'elle a quelque chose de plus précieux à sacrifier : son cœur. C'est ainsi que l'entendait cette dernière fille de l'illustre famille des Montmorency, la noble marquise de Pimodan qui, à la foudroyante nouvelle de la mort de son époux, trouve encore dans son cœur de femme assez de force pour se lever et dire à son enfant : " Allons au temple, allons, mon fils, offrir à Dieu le sacrifice qu'il nous demande." Et si ce n'est assez, Seigneur, de l'avoir faite veuve d'un martyr, voyez la vous présenter son tendre enfant en lui disant : " Fils de Pimodan, toi aussi, tu seras soldat, soldat comme ton père ! soldat du Christ, soldat de Dieu ! " Et cette autre héroïne, Madame de Lanascot, en apprenant que son fils est blessé à mort, elle accourt sur les lieux pour prodiguer sa tendresse de mère au vaillant guerrier, rencontrer les derniers regards et recueillir les dernières paroles de son fils expirant : " Ma mère, lui dit-il, je vais mourir ! mais je meurs pour Dieu, je meurs content." C'est bien, mon enfant, répond la mère avec effort ; ne pleurons pas, récitons le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir daigné choisir un martyr dans notre famille." O mon Dieu, quelle scène céleste ! le fils qui verse son sang et la mère qui l'offre !!! N'est-ce pas là ce qui se passait à la croix ? *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.*

Vous ne permettrez pas, Seigneur, que votre Eglise gémissent longtemps encore dans la persécution ; vous écouterez vos enfants de la terre, vous écouterez vos martyrs du ciel. Vous écouterez

la Reine des anges et des hommes, l'Immaculée Vierge Marie, votre Mère.

N'est-ce pas de la bouche du Souverain Pontife actuel, de la bouche de Pie IX qu'est sorti le dogme si glorieux à Marie, de sa Conception Immaculée ? Cette parole de salut nous garantit de nouvelles espérances. Oh ! non, le Christ ne brisera pas un monde tout retentissant encore de la gloire de sa Mère. Le cours des châtimens que la terre a mérités s'arrêtera tout-à-coup, et les flots de la colère divine se replieront sur eux-mêmes. Tel est le pressentiment de tous les cœurs catholiques, telle est l'espérance du Père commun des Fidèles : telle doit être aussi la nôtre à tous : *Confidite, ego vici mundum.*



PRIERES SOLENNELLES
Dans l'Eglise Cathédrale de Québec,

POUR LES SOLDATS DE
L'ARMEE PONTIFICALE.

Le 18 Décembre 1860.

Extrait du *Courrier du Canada* du 19 Décembre 1860.

Hier soir, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de mercredi dernier, des prières ont été faites, à l'église cathédrale de Québec, pour le repos des âmes des braves soldats qui sont tombés pour la cause du Saint Père, et une bouche éloquente a prononcé l'éloge funèbre de ces glorieux vaincus de Pésaro, de Spolète, de Castelfidardo et d'Ancone.

Mgr. l'Evêque de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, dont le dévouement au Siège Apostolique est si entier, assistait, en mitre et en chappe, à cette imposante cérémonie. Sa Grandeur avait à ses côtés M. l'abbé Charest, curé de St. Roch, de Québec, et M. l'abbé Langevin, principal de l'école normale. On voyait en outre, en habit de chœur, tout le clergé des diverses paroisses de la ville, les messieurs du Séminaire, les chapelains des communautés religieuses, les révérends pères Jésuites, les révérends pères Oblats, et nombre de curés des environs ou de distances assez éloignées de Québec.

Les fidèles ont montré, non moins d'empressement. Ce qu'on a remarqué à Rome, le 20 septembre, dans l'église de Saint André della Valle, à la cathédrale de Paris, le 5 Octobre, et naguère à la cathédrale de Montréal, s'est reproduit hier soir, ici. La nef de l'église, les bas-côtés, les galeries de l'entre-sol, les galeries supérieures, le jubé de l'orgue, tout était littéralement encombré. Bien des gens, venus après sept heures, n'ont pu pénétrer dans le Saint lieu, tant la foule était grande et compacte ! Les catholiques de la vieille cité de Champlain, disons-le avec une légitime fierté, n'ont point dégénéré de leurs pères : c'est toujours la même foi ardente, le même enthousiasme ou le même entraînement pour les grandes et nobles causes !

La cathédrale, grâce à la vigilance de M. le curé Auclair et de ses deux vi-

caires, MM. Casgrain et Paquet avait été décorée, pour l'occasion, avec un bon goût exquis, avec cet heureux mélange de magnificence et de simplicité qui saisissait tout d'abord. Dans tout son pourtour l'église était tendue de noir; les tableaux, la chaire, l'orgue étaient couverts de voiles noirs. Au fond, au dessus et en arrière du maître-autel, également voilé, s'élevaient, du sol jusqu'aux voûtes, d'immenses tentures noires sur lesquelles se découpait à merveille une belle grande croix blanche. Tout autour du chœur et le long des galeries de la nef, une tenture noire, de la largeur de deux à trois pieds, portait en lettres blanches, de la longueur d'un pied, les inscriptions suivies, dont nous donnons en même temps la traduction.

Galerie du côté de l'Évangile:

"Gloriosum sanguinem fuderunt pro Domino."

Ils ont versé leur glorieux sang pour le Seigneur.

Galerie du côté de l'Épître:

"Et vivent nomina eorum in aeternum."

Et leur noms vivront éternellement.

Autour du chœur on lisait:

*"Georgio de Pimodan quem magnæ animæ prodigum catholicus orbis
luget."*

A George de Pimodan, héros prodigue de sa grande âme, que pleure l'univers catholique.

Ces derniers mots font partie de l'épithaphe du marquis de Pimodan, rédigée par M. de Rossi, sous l'inspiration de Pie IX lui-même.

Mais ce qui par-dessus tout frappait les regards, c'était un superbe catafalque, élevé à l'entrée du chœur, à l'entour duquel plusieurs officiers des milices canadiennes, en grande tenue, vinrent prendre place. Nous avons pu reconnaître, à la distance où nous étions placé, les Lieut. Col. L'hon. A. de Salaberry Dpt. Adj. général, Bas-Canada; Lieut-Col. McDonald, Dpt. Adj. général, Haut-Canada; Colonel C. Panet, commandant un district militaire, Bas-Canada; Capitaine Narcisse Lègaré, Major de brigade de la force active de Québec; Colonel J. Sewell, commandant la force active de Québec; Capitaine Murphy, commandant une compagnie de carabiniers; Lieut. Quigly, commandant la 5e compagnie de carabiniers; Capitaine W. McKay, commandant la 3e compagnie d'artillerie à pied de Québec; Capitaine E. Lamontagne, commandant la batterie de campagne de Québec.

Le catafalque, éclairé de mille cierges et flanqué de drapeaux canadiens, avait ses quatre colonnes formées de fusils avec bayonnettes; autour du monument, et s'en détachant un peu, on voyait des fusils en faisceaux avec crêpe à la bayonnette; sur l'entablement et sur les marches, nombre de sabres, d'épées et d'autres armes jetées pêle-mêle: image frappante d'un champ de bataille pendant et après une sanglante mêlée; sur le cercueil, un chapeau de général, et une épée, insigne du commandement, avec crêpe au pommeau.

Le catafalque était surmonté d'un immense panache blanc. Bien au-dessus, à la voûte, deux longues banderolles, l'une blanche, l'autre noire, se coupaient à angles égaux. Des deux côtés du monument, mais sur un plan entièrement détaché, se voyaient les armes du marquis de Pimodan et celles de ce jeune et intrépide de Parceveaux.

L'écusson du marquis de Pimodan porte : d'azur au pal d'argent, accosté de deux aigles affrontées d'or.

Celui de M. de Parceveaux porte : d'argent aux trois chevrons d'azur.

La cérémonie a commencé à sept heures et demie par le chant du *Deus ira* avec accompagnement d'orgue par l'habile M. Dessanc.

Aussitôt après, M. l'abbé Antoine Racine, desservant de l'Église du faubourg St.-Jean, est monté en chaire, et, dans un discours qui n'a pas duré moins d'une heure, il a retracé avec une vive et saisissante éloquence la gloire et l'immortelle félicité de ceux qui combattent et succombent pour la justice, et montré que la cause du Pontife, successeur de Pierre et Vicaire de Jésus-Christ, n'est autre que celle de Dieu même. M. l'abbé Racine a les qualités solides de l'orateur : il expose avec force et netteté, prouve en peu de mots, fait un judicieux emploi de l'Écriture, et renverse sans peine les arguties de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Sa parole s'ouvre tout d'abord les cœurs, les remue profondément, s'en empare et les maîtrise. Ainsi pendant une heure, hier soir, a-t-il constamment tenu suspendu à ses lèvres son immense auditoire. Il a eu des mouvements vraiment sublimes, spécialement lorsqu'il a raconté la vaillance et la grande âme, à son dernier jour, de ce valeureux marquis de Pimodan, et aussi lorsqu'il a montré celui qui tient l'anneau du pêcheur toujours en butte aux violences et aux hypocrisies des Pilates, des Hérodes et des Caïphes de tous les temps ; toujours faible et toujours puissant, presque toujours abattu et toujours se relevant des épreuves plus éclatant de gloire et d'immortalité.

Nous nous estimons heureux de pouvoir, dès aujourd'hui, donner à nos lecteurs cette brillante oraison funèbre.

Lorsque l'orateur fût descendu de la chaire, le chœur chanta le *De profundis* et le *Libera* ; après quoi, Sa Grandeur, Mgr. l'Évêque de Tloa, fit solennellement l'absoute.

A neuf heures et demie tout était terminé, et la foule s'écoulait paisiblement mais fortement frappée de ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

Après la cérémonie, grand nombre de ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'église à cause de l'encombrement, envahirent la cathédrale pour visiter les magnifiques décorations. Vers dix heures, on fut obligé d'avertir la foule que les portes de l'église allaient être fermées.

N. B.—Le discours prononcé par M. Ant. Racine, à la Cathédrale de Québec, se trouve chez Mr. J. T. Brousseau, qui en est le propriétaire.

LETTRE DE L'UN DES VOLONTAIRES

DE CASTELFIDARDO.

La *Foi Bretonne* de Saint-Brieuc a publié la lettre suivante, que M. Alfred de Nanteuil, l'un des volontaires morts à Castelfidardo pour la défense du Saint-Siège, écrivit au moment où il quittait son pays pour se rendre à Rome :

“ Mon cher oncle,

“ Je viens vous faire part d'une grande décision: je ne l'ai pas prise à la légère, six mois de réflexion l'ont affirmée ; elle a des bases solides, que mes traditions n'ont fait que cimenter ; ces bases sont ma foi et mon titre de gentilhomme. *Noblesse oblige*; et moi, jeune, plein de vigueur, de santé, j'oserais passer ma jeunesse dans l'apathie, pendant qu'une noble cause demande des défenseurs ? Non, non, il est temps de prouver au monde que nous savons tout sacrifier à nos principes et que pour nous, si noblesse oblige, le titre *d'enfant du Christ* oblige encore davantage. Je crois en Dieu, et je laisserais son représentant sur la terre menacé, outragé, sans voler à sa défense ? Non ; j'ai pu commettre quelques fautes de jeunesse, n'avoir pas été aussi pieux que je l'aurais dû, mais je suis catholique, et mon âme s'indigne d'entendre blasphémer plus longtemps ma religion.

“ Dieu m'a donné la vie, je lui en fais le sacrifice ; elle lui appartient, qu'il la prenne. Il connaît les intentions qui me dirigent ; ce n'est ni l'intérêt, ni l'ambition : je sais qu'il m'en tiendra compte ; je m'abandonne à sa miséricorde et fais mon devoir. Mais tout en faisant son devoir il en coûte, car la nature est là ; et quand, à vingt ans, il faut quitter famille, patrie, quelque soit la cause qu'on va défendre, le cœur se serre et les yeux se remplissent souvent de larmes. Ah ! oui, il m'en coûte, et il m'en coûte beaucoup :

quitter ma mère qui m'aime tant, qui m'a toujours entouré de tant de soins ; quitter cette bonne Mary, encore souffrante ; mon frère, mes pauvres petites sœurs, que je ne reverrai peut-être plus ! N'importe : que la nature se taise ; j'irai jusqu'au bout : ma ligne est tracée, le devoir m'appelle. Mon Dieu, donnez-moi la force de supporter cette épreuve !

“ Je pars le 5 mai de Saint-Brieuc ; je m'arrêterai deux jours à Paris pour prendre mon passeport, solliciter une audience du Nonce, puis je mets à la Civitta-Vecchia, et alors, à la grâce de Dieu, je vais me ranger sous les ordres de Lamoricière.

“ La veille de mon départ, je ferai dire une messe où je compte communier, pour que Dieu bénisse mon entreprise ; vous me rendriez bien heureux si vous vouliez vous y unir d'intention. Priez pour moi, c'est surtout cela que je vous demande.

“ J'ai un regret, mon cher oncle, en quittant la France ; regret bien grand, c'est de ne pouvoir aller vous embrasser moi-même et d'être obligé de confier à la poste un adieu qui sera peut-être éternel ; mais enfin, le sacrifice est fait, et si je dois mourir, nous nous retrouverons, j'espère, au rendez-vous général ; car je ne me fais pas illusion. Je puis vous dire à vous ce que je ne dirais pas à ma mère. Vous êtes homme, mon oncle, et vous avez la force de m'entendre. Oui, je quitte la France avec le pressentiment que je ne la reverrai plus ; mais, au moins, si je meurs, j'emporterai dans la tombe la consolante pensée que nos cadavres (car je ne serai pas seul) seront le piédestal du rétablissement du droit.

“ Adieu....

ALFRED DE LA BARRE DE NANTEUIL.”



Errata :

- Avertissement, ligne 22me, au lieu de "d'avantage," lisez "davantage."
- " " 24me, " " "caractérise," lisez "caractérisent."
- Page 2me, lig. 3me, au lieu de "d'y renoncer" lisez "renoncer à ce dessein."
- " 7me, lig. 11me " "avat" lisez "avait."
- " 16e, lig. 8me " "s'était montré" lisez, "avait voulu se montrer."
- " " " " "jusques".....lisez, "jusque."
- " 19e lig. 5me " "ueur".....lisez "lueur."
- " " " 16me " "su".....lisez "sur."
- " 20e, lig. 34e " "mêmes".....lisez "même."
- " 23e, lig. 7me " "s'appitoyer" ..lisez "s'apitoyer"
- " " lig. 21e, " "dénaturées" ..lisez "dénaturés"
- " 27e, lig. 34e " "propres".....lisez "pour."
- " 30e, lig. 23e " "catholi".....lisez "catholique."
- " " a. der. lig. " "manifesté"....lisez "manifestée."
- " 31e, lig. 22e " "le"lisez "la"
- " 32e, lig. 8me " "sera".....lisez "se sera."
- " " lig. 26e " "porté".....lisez "porter."
- " 35e, dern. lig. " "discr on"....lisez "diserétion."
- " 43e, lig. 12e " "vice".....lisez "vici."

